

**Manifeste de l'islam concordiste : Un islam réformé
et libéral qui n'est pas ni sunnite ni chiite**

Dédicace du livre

Le livre est offert et dédié à ma grande famille composée de ma mère, de mon père, de ma femme et chère épouse, de ma petite-fille, de ma fille, de mon petit-fils, de mes trois fils, de ma belle-mère et enfin de mon beau-père.

Khalifa Msalem, ma mère, est née le 10 juin 1928 à Zorda en Tunisie, et elle est éteinte le 12 novembre 2018 à Zorda.

Abdallah Brahim, mon père, est né le 20 octobre 1920 à Zorda en Tunisie, et il est éteint le 24 février 1998 à Zorda.

Ma chère femme Rafika Fekih Ahmed est née le 15 février 1958 à Mahdia en Tunisie.

Ma petite-fille Lina Sakka Hobbi est née le 12 novembre 2017 à Rimini en Italie.

Ma fille Wafa Brahim est née le quatre décembre 1987 à Sidi Alouane en Tunisie.

Mon petit-fils Élie Brahim est né le 15 janvier 2023 à Trois-Rivières dans la province francophone de Québec au Canada.

Mon fils Mohamed-Anouar Brahim est né le 23 février 1983 à Mahdia en Tunisie.

Mon fils Aladin Brahim est né le six juillet 1985 à Sidi Alouane en Tunisie.

Mon fils Adnen Brahim est né le vingt-cinq juin 1992 à Mahdia en Tunisie.

Houda Jemmali, ma belle-mère, est née le 21 avril 1925 à Mahdia en Tunisie, et elle est éteinte le 11 mars 2019 à Mahdia.

Hassen Fekih Ahmed, mon beau-père, est né le 05 février 1895 à Mahdia en Tunisie, et il est éteint le 23 février 1977 à Mahdia.

Le livre est offert et dédié aussi à tout musulman rationaliste ou humaniste ou tolérant ou libéral ou égalitaire ou empathique ou pacifiste ou moderniste ou progressiste ou altruiste ou bienveillant ou cosmopolite.

Présentation de l'auteur

L'auteur s'appelle Mohamed Ben Abdallah Ben Béchir Brahim dit Mohamed Brahim, il est né le deux décembre 1951 à Zorda en Tunisie, il est un citoyen tunisien et il est un ingénieur agricole à la retraite.

Son ancêtre paternel Mohamed Ayat Valjevski, le père de Brahim, est à 100 % serbe. Mohamed Ayat Valjevski est natif et originaire de la ville serbe de Valjevo.

Son ancêtre Brahim, le père de Béchir, est natif de Zliten en Libye.

Brahim est à 50 % serbe (Valjevo) et à 50 % libyen (Zliten).

Béchir, le grand-père paternel de l'auteur, est natif de Zorda en Tunisie.

Béchir est à 25 % serbe et à 75 % arabo-berbère (arabo-amazighe (libyen à 25 % et tunisien à 50 %)).

Abdallah, le père de l'auteur, est à 12,5 % serbe et à 87,5 % arabo-berbère (arabo-amazighe (libyen à 12,5 % et tunisien à 75 %)).

Fradj Msalém, le père de Hadi Msalém, est à 100 % libyen (arabo-berbère (arabo-amazighe)).

Hadi Msalém, son grand-père maternel, est à 50 % libyen et à 50 % tunisien, et sa mère Khalifa Msalém est à 25 % libyenne et à 75 % tunisienne.

L'auteur lui-même Mohamed Brahim est à 6,25 % serbe et à 18,75 % libyen et à 75 % tunisien.

L'auteur est un spécialiste autodidacte de la religion islamique, et il est l'initiateur, le créateur et le fondateur de l'islam concordiste ou autrement dit le concordisme qui est une religion islamique réformée, rationaliste, progressiste, moderniste, libérale et humaniste fondée par l'auteur en 2018 et qui fait rupture totale avec la tradition à base ethnique arabe bédouine de l'islam non réformé.

L'auteur se présente comme étant un simple musulman concordiste qui n'est pas ni musulman œcuménique ni musulman sunnite ni musulman chiïte ni musulman ibadite ni musulman ahmadite ni musulman soufi ni musulman druze ni musulman alaouite, mais se considère comme musulman concordiste tout court, et il n'est pas donc ni un prophète ni un apôtre ni un messenger de Dieu ni un intermédiaire entre Dieu et les humains ni même un membre du clergé religieux concordiste, mais il se considère comme un réformateur religieux musulman à l'exemple des réformateurs protestants

Martin Luther, Martin Bucer et Jean Calvin, mais l'auteur n'est pas non plus l'instructeur de l'islam concordiste, mais il en est seulement son fondateur.

Préface du livre

Si l'islam est une religion abrahamique, qui est la continuité du christianisme, du judaïsme et du mandéisme, le concordisme est une doctrine religieuse islamique, qui est la continuité réformée de l'islam ibadite selon une réforme théologique de retour aux sources puritaines de l'islam authentique avant l'apparition de sunnisme et de chiisme, qui sont deux perversions hérétiques de l'islam authentique.

Le mot « islam » est la translittération de l'arabe « islam », mais ne signifiant pas : « la soumission et la sujétion aux ordres de Dieu ».

Mais il s'agit d'un nom d'action (en arabe ism fi'3l), qui désigne l'acte de réaliser la paix, et qui ne désigne pas l'acte de se soumettre.

Le mot islam est plutôt dérivé d'un radical sémitique, s.l.m, à l'origine d'une classe de mots signifiant la concorde, la complétude, l'intégrité et la paix.

Le mot arabe « islam » signifie « l'acte de réaliser la paix » et aussi « l'abandon confiant, serein et paisible à Dieu ».

Enfin le mot « concordisme » est la translittération de l'arabe « wi'am », et il s'agit d'un nom d'action (en arabe ism fi'3l), qui désigne l'acte de concorder et de réaliser la concorde et la paix.

La dénomination de l'islam concordiste est la translittération de l'arabe « islam wi'ami », et la dénomination de concordisme est la translittération de l'arabe « wi'ami'a ».

Ce livre doctrinal et dogmatique a été écrit et rédigé en six ans dans un intervalle temporel allant entre début 2018 et début 2024.

Ce livre doctrinal contient la totalité de la doctrine dogmatique confessionnelle et religieuse de l'islam concordiste qui est une nouvelle religion islamique différente et séparée de l'islam sunnite, de l'islam chiite, de l'islam ibadite, de l'islam ahmadite, de l'islam soufi, de l'islam druze et de l'islam alaouite.

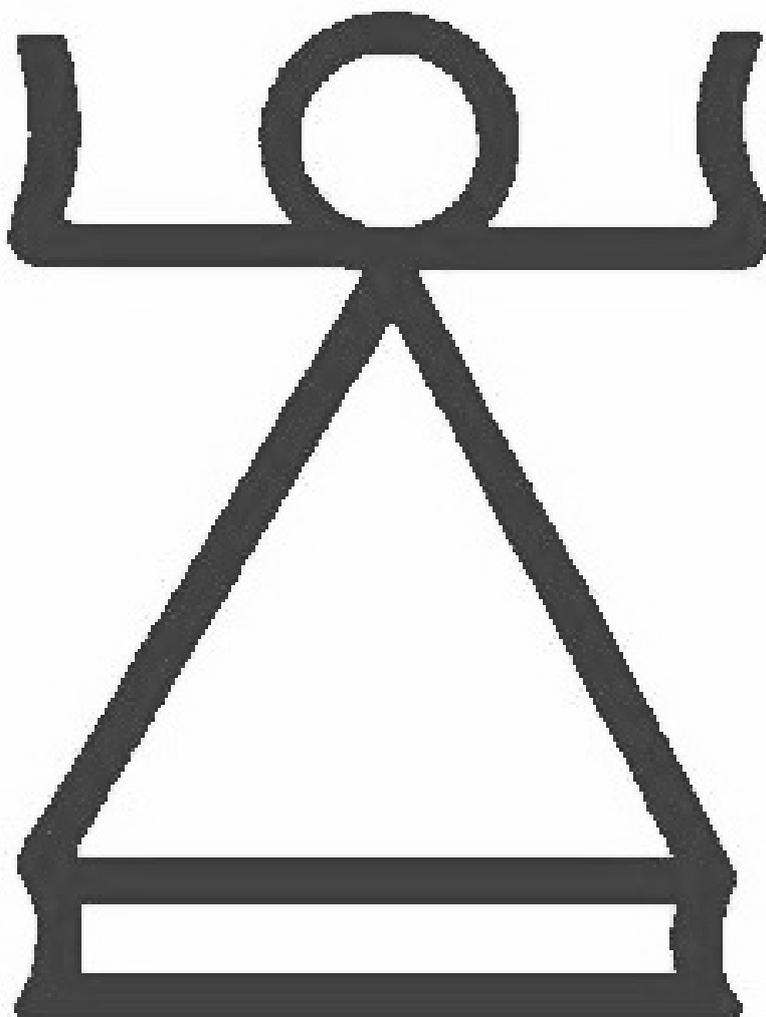
Les dispositions de ce livre doivent être comprises et interprétées les unes par rapport aux autres, comme une unité cohérente.

Le concordisme est pour l'islam tout comme le protestantisme l'est pour le christianisme.

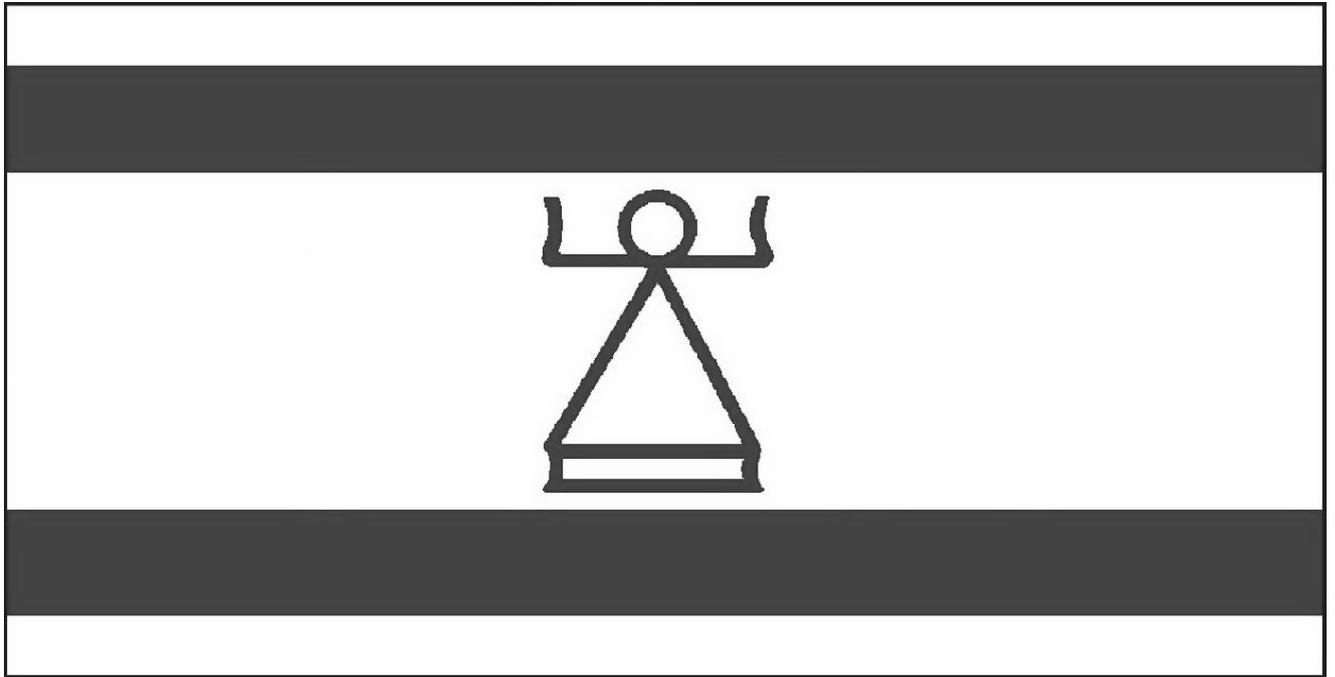
La réforme islamique concordiste est pour l'islam tout comme la réforme chrétienne protestante l'est pour le christianisme.

Enfin, l'islam libéral, humaniste et progressiste comme l'islam concordiste est l'avenir de l'islam.

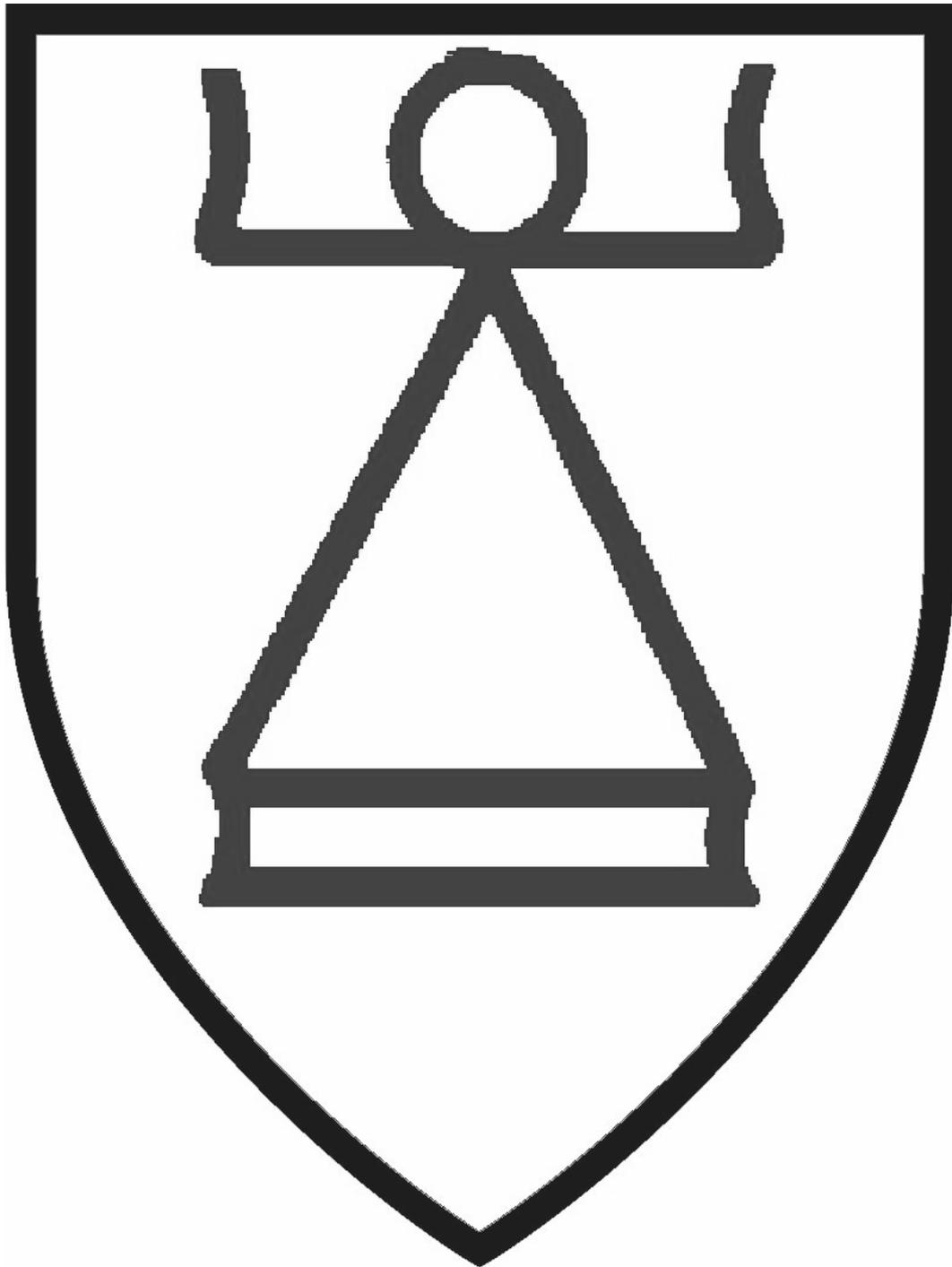
**Emblème, monogramme, armoirie, symbole, signe et
logo de l'islam concordiste**



Drapeau de l'islam concordiste



Blason héraldique de l'islam concordiste



Manifeste de l'islam concordiste

L'islam concordiste repose sur les 66 principes perpétuels, immuables, fixes et constants suivants :

- 1) **Affirmer, défendre et promouvoir la valeur suprême et unique de tout individu humain, et qui est la dignité humaine de l'individu humain dans sa nature unique et individualiste, et l'utilisation de la méthode démocratique et de la puissance douce dans les relations humaines.**
- 2) **Chérir et répandre les vérités universelles et humanistes de l'humanité de toutes les époques et de toutes les traditions humaines, résumées et fondées sur l'amour de l'individu humain pour l'individu humain.**
- 3) **Condamner, dénoncer et combattre toute atteinte à l'universalisme émancipateur, libérateur et égalitaire de la laïcité.**
- 4) **Condamner, dénoncer et combattre toute atteinte à la liberté individuelle dans sa conception libérale et individualiste.**
- 5) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme d'autoritarisme.**
- 6) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme d'ethnocentrisme culturel.**
- 7) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme d'eugénisme.**
- 8) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme d'idéal flou et mystique.**
- 9) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme d'idéalisation du sentiment de supériorité.**
- 10) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme d'idéologie offensive.**
- 11) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme de chauvinisme culturel.**
- 12) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme de communautarisme culturel.**
- 13) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme de conservatisme sociétal.**
- 14) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme de fanatisme théologique.**
- 15) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme de fascisme.**
- 16) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme de législation religieuse ou sectaire.**
- 17) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme de nationalisme.**
- 18) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme de puritanisme éthique et moral.**

- 19) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme de racialisme.**
- 20) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme de racisme.**
- 21) **Condamner, dénoncer et combattre toute forme de totalitarisme.**
- 22) **Encourager la coopération avec les individus humains de bonne volonté dans tous les pays.**
- 23) **Favoriser toute perspective où toutes les personnes et toutes les institutions et les entités publiques et privées, y compris l'État lui-même, sont tenues de respecter des lois égalitaires, justes et équitables et de garantir une égale protection par la loi des droits de tous et de chacun ainsi qu'une répartition égalitaire des droits et des obligations sans discriminations d'âge, d'apparence physique, d'appartenance à une organisation de masse, d'appartenance communautaire, d'ascendance, d'ethnie, d'handicap, d'orientation sexuelle, d'originalité individuelle atypique, d'origine, de caste, de catégorie sociale, de classe sociale, de condition matérielle, de couleur, de date de naissance, de déficience corporelle ou physique, de descendance, de fortune, de genre, de groupe social, de langue, de lieu de naissance, de mode de vie, de morphologie, de nationalité ethnique, de niveau d'enseignement, de parenté, de physique, de position sociale, de profession, de race, d'appartenance religieuse, de sexe, de situation de dépendance, de situation de fortune, de situation d'handicap, de situation matérielle, de situation patrimoniale, de situation professionnelle, de situation sociale, des activités passées, des convictions religieuses, des convictions irréligieuses, des convictions philosophiques ou personnelles et des convictions politiques ou apolitiques.**
- 24) **Garantir une reconnaissance légale complète de l'individualité spécifique à chaque individu, et non pas uniquement une reconnaissance légale de l'individu, et ceci selon une approche selon laquelle il faut intégrer l'individualité comme notion positive plus intégrale que la notion négative de l'individu. Par conséquent, il faut garantir une reconnaissance légale complète de l'individualité spécifique à chaque individu selon le genre social et l'orientation sexuelle et non pas uniquement une reconnaissance légale textuelle du genre et de l'orientation sexuelle de l'individu. Il faut donc garantir le droit de chaque individu à une reconnaissance légale adaptée et personnalisée de son genre social y compris dans les documents officiels d'identité civile selon qu'il soit : femelle cisgenre ou mâle cisgenre ou femelle transsexuelle ou mâle transsexuel ou intersexué ou asexué et ne plus se limiter à mettre une information binaire sommaire et primitive divisée entre sexe masculin et sexe féminin. Il faut aussi garantir le droit de chaque individu à une reconnaissance adaptée de son orientation sexuelle dans les documents**

officiels d'identité civile selon qu'il soit altersexuel ou asexuel ou bisexuel ou demisexuel ou hétérosexuel ou homosexuel ou pansexuel ou sapiosexuel ou skoliosexuel. En outre le droit civil doit autoriser le mariage monogame homosexuel tout comme il autorise le mariage hétérosexuel, et ce droit doit autoriser également le mariage des transsexuels, des intersexués et des asexués comme il autorise le mariage des cisgenres, mais le droit civil doit interdire le mariage polygame où un individu se marie à plusieurs individus, et le droit civil doit aussi interdire le mariage communiste où un groupe d'individus conclut un mariage commun entre tout l'ensemble de ce groupe, et le droit civil ne doit jamais donner un statut légal au concubinage fondé sur le polyamour comme le concubinage polygame et le concubinage communiste tel que le triolisme comme exemple même si ça sera préjudiciel aux bisexuels dont certains ont tendance à vouloir se donner à des rapports de triolisme ou de rapports de groupe. En outre, le droit pénal ne doit pas pénaliser par contre ni le sexe en groupe comme le triolisme ou l'orgie ni le concubinage fondé sur le polyamour qu'il soit un concubinage polygame ou un concubinage communiste, mais sans le donner un statut légal ou civil. En outre le droit civil doit interdire les mariages incestueux, les rapports pédophiles et les mariages consanguin de cinquième degré ou moins, pour protéger la société et la famille. Enfin, le droit pénal doit pénaliser et sanctionner lourdement la discrimination fondée sur le genre et l'orientation sexuelle sauf l'inceste, la pédophilie, la polygamie et la zoophilie et qui doivent faire exception et être pénalisés lourdement par la prison à perpétuité pour protéger l'individu, la famille et la société de ces quatre phénomènes sociaux destructeurs et nuisibles pour l'humanité toute entière.

25) Lutter contre l'endogamie et la consanguinité, et promouvoir l'interdiction absolue de mariages consanguins de cinquième degré ou moins, pour protéger la société et la famille tel que l'interdiction du mariage consanguin et incestueux entre les cousins.

26) Lutter contre l'inceste, la pédophilie, la polygamie, la zoophilie, le proxénétisme, toutes les formes d'harcèlement sexuel, toutes les formes de chantage sexuel, et toutes les formes de viol ou d'agression sexuel y compris le viol conjugal.

27) Mettre en œuvre une vision humaniste du monde en luttant pour une communauté mondiale fondée sur les idéaux d'égalité, d'équité, d'interculturalité, de cosmopolitisme multiracial, de fraternité, de justice, de laïcité, de liberté et de paix.

28) Promouvoir l'acceptation mutuelle et l'encouragement de la croissance personnelle, du développement personnel, du coaching personnel individualiste et rationaliste et de positivité optimiste ainsi que de la recherche du bonheur, de

l'épanouissement personnel de l'individu humain et de l'identification existentielle existentialiste du soi-même.

29) Promouvoir l'aspiration à une humanité paisible où régneront la paix, la liberté, l'égalité, la justice, la justice sociale et l'équité pour chacun et pour tous.

30) Promouvoir l'autosatisfaction, l'autogestion, la vertu, la liberté, l'égalité, la justice, l'équité et la compassion comme fondements éthiques des relations humaines.

31) Promouvoir l'écologisme et la protection d'une nature saine.

32) Promouvoir l'égalitarisme unisexe entre hommes et femmes.

33) Promouvoir l'émancipation de la femme et de la jeunesse ainsi que la protection des enfants et des personnes vulnérables et fragiles.

34) Promouvoir l'équité comme principe jurisprudentiel fondamental et central de tout système juridictionnel.

35) Promouvoir l'humanisme.

36) Promouvoir l'unité humaine dans la diversité.

37) Promouvoir l'universalisme uniforme, symétrique et légaliste du droit positif.

38) Promouvoir la libéralisation sexuelle et l'émancipation sexuelle.

39) Promouvoir la liberté de conscience et le recours au processus démocratique dans l'ensemble de la société humaine.

40) Promouvoir la liberté et la responsabilité de chaque individu humain dans sa recherche de la vérité, du sens de la vie et de la signification profonde des choses.

41) Promouvoir la part de sagesse de toutes les civilisations humaines comme source d'inspiration morale et spirituelle.

42) Promouvoir la spiritualité, la foi libre et une théologie libérale.

43) Promouvoir la valeur et la dignité intrinsèques de tout individu humain.

44) Promouvoir le fédéralisme symétrique et uniforme ainsi que la décentralisation poussée comme mode de gestion publique.

45) Promouvoir le message humaniste qui nous invite à utiliser notre raisonnement scientifique rationaliste cartésien et pragmatique utilitariste utile et à prendre en considération les résultats de la science matérialiste, et qui met en garde notre esprit contre toute forme d'endoctrinement dogmatique et de fanatisme religieux et de mysticisme.

46) Promouvoir le pluralisme politique et associatif séculier.

47) Promouvoir le républicanisme égalitaire, laïque et humaniste comme idéal politique.

- 48) **Promouvoir le respect du caractère interdépendant de toutes les formes d'existence qui constituent une trame dont nous faisons partie.**
- 49) **Promouvoir les enseignements d'amour et de compassion qui nous conviennent à aimer notre prochain comme nous-mêmes en reconnaissance de l'amour que nous manifestons pour la vie saine.**
- 50) **Promouvoir les enseignements spirituels des traditions séculières et religieuses qui célèbrent le cycle sacré de la vie en respect de la nature, en nous invitant à vivre en harmonie avec les rythmes écologiques de la nature.**
- 51) **Promouvoir les libertés civiles, dont la liberté de parole, la liberté de pensée, la liberté de croyance et la liberté de disposition.**
- 52) **Promouvoir les regroupements autour de nobles sentiments bienveillants et altruistes d'empathie, de compassion, de douceur et de tendresse.**
- 53) **Promouvoir les regroupements autour de principes moraux humanistes.**
- 54) **Promouvoir un cosmopolitisme interculturel et multiracial fédérateur cherchant à dépasser les origines raciales, religieuses et culturelles des diverses civilisations humaines.**
- 55) **Promouvoir une égalité uniforme unisexe entre tous les différents genres sociaux.**
- 56) **Promouvoir une égalité uniforme unisexe entre toutes les différentes orientations sexuelles.**
- 57) **Promouvoir une laïcité areligieuse et aconfessionnelle intégrale comme fondement des organisations humaines.**
- 58) **Prôner une recherche libre et responsable de la vérité et de la quête de sens pour chaque individu humain.**
- 59) **Reconnaître le droit de croire ou de ne pas croire.**
- 60) **Reconnaître le droit de pratiquer sa religion ou de ne pas la pratiquer.**
- 61) **Reconnaître le droit de témoigner sa foi ou de blasphémer.**
- 62) **Reconnaître légalement neuf orientations sexuelles dans les documents officiels d'identité civile qui sont : altersexuel, asexuel, bisexuel, demisexuel, hétérosexuel, homosexuel, pansexuel, sapiosexuel et enfin skoliosexuel.**
- 63) **Reconnaître légalement six genres sociaux dans les documents officiels d'identité civile qui sont : femelle cisgenre, femelle transsexuelle, mâle cisgenre, mâle transsexuel, intersexué et enfin asexué.**
- 64) **Reconnaître légalement uniquement le mariage monogame et le concubinage monogame.**

65) Régler les problèmes sociétales tel que l'émancipation de la femme et de la jeunesse, la protection contre la violence de catégories fragiles tel que la femme et l'enfant en particulier et de l'individu en général, la garantie de l'égalité des chances et la lutte contre les discriminations d'âge, d'apparence physique, d'appartenance à une organisation de masse, d'appartenance communautaire, d'appartenance irrégulière ou d'appartenance religieuse, d'ascendance, d'ethnie, d'handicap, d'orientation sexuelle, d'originalité individuelle atypique, d'origine, de caste, de catégorie sociale, de classe sociale, de condition matérielle, de couleur, de date de naissance, de déficience corporelle ou physique, de déficience mentale ou psychique, de descendance, de fortune, de genre, de groupe social, de langue, de lieu de naissance, de mode de vie, de morphologie, de nationalité ethnique, de niveau d'enseignement, de parenté, de physique, de position sociale, de profession, de race, de sexe, de situation d'handicap, de situation de dépendance, de situation de fortune, de situation matérielle, de situation patrimoniale, de situation professionnelle, de situation sociale, des activités passées, des convictions irrégulières ou religieuses, des convictions philosophiques ou personnelles, des convictions politiques ou apolitiques ainsi que de tout autre circonstance.

66) Se renforcer mutuellement dans une recherche libre et auto-disciplinée de la vérité comme fondement de notre fraternité humaine.

L'islam concordiste appelle à adapter l'essence de la religion islamique à l'ensemble total des 24 principes logiques utiles suivantes :

- 1) Le principe de l'anti-rasoir d'Occam : Les explications les plus simples ne sont pas toujours vraies dans notre monde aussi prodigieusement complexe.
- 2) Paradoxe d'Abilene : Aucun des quatre membres d'un groupe ne souhaitait se rendre à Abilene, mais par crainte de s'offenser et de se contredire mutuellement, ils y finissent tous !
- 3) Paradoxe d'Anderson : L'acquisition par un étudiant d'un diplôme supérieur à celui de son père ne lui assure pas, nécessairement, une position sociale plus élevée.
- 4) Paradoxe d'Ellsberg : Lorsque des gens ont à choisir entre deux options, la majorité se décide pour celle dont la loi de probabilité est connue.
- 5) Paradoxe de Braess : L'ajout d'une extension des capacités d'un réseau routier peut entraîner des temps de trajet plus longs.
- 6) Paradoxe de Klein : Quand une barrière de potentiel est suffisamment élevée, elle devient transparente !

- 7) **Paradoxe de l'âne de Buridan** : L'âne meurt de faim et de soif alors qu'il hésite entre un seau d'eau et un seau d'avoine positionnés à égale distance.
- 8) **Paradoxe de l'argument du rêve** : L'acte de rêver fournit une évidence intuitive telle qu'elle ne peut pas être distinguée de celles que nos sens nous fournissent à l'état de veille. Sommes-nous des personnes éveillées ?
- 9) **Paradoxe de l'eau et du diamant** : Les diamants sont moins utiles que l'eau, mais sont beaucoup plus chers.
- 10) **Paradoxe de l'effet rebond** : Lorsqu'on demande aux sujets de supprimer volontairement une pensée, celle-ci revient en force plus tard.
- 11) **Paradoxe de l'œuf et de la poule** : Qu'est-ce qui est apparu en premier : l'œuf ou la poule ?
- 12) **Paradoxe de l'omnipotence (ou paradoxe de la toute-puissance)** : Un être tout-puissant pourrait-il créer une pierre si lourde qu'il ne puisse pas lui-même la porter ? S'il le peut, il cesserait d'être tout-puissant, s'il ne le peut pas, c'est qu'il n'est pas tout-puissant.
- 13) **Paradoxe de la contradiction performative** : Affirmation qui n'est pas contradictoire par elle-même, mais qui entre en contradiction avec le fait que quelqu'un ait pu l'énoncer correctement.
- 14) **Paradoxe de la croissance appauvrissante** : Une croissance dans une situation théorique pourrait mettre un pays dans une situation moins favorable qu'avant la croissance.
- 15) **Paradoxe de la liberté** : Nous devrions revendiquer, au nom de la liberté, le droit de ne pas laisser de liberté aux ennemis de la liberté.
- 16) **Paradoxe de la tolérance** : Nous devrions revendiquer, au nom de la tolérance, le droit de ne pas tolérer l'intolérant et les ennemis de la tolérance.
- 17) **Paradoxe de Moravec** : Les pensées logiques sont difficiles pour un humain et faciles pour un ordinateur, mais pour ce dernier, attraper un tournevis dans une boîte à outil est un problème non résolu.
- 18) **Paradoxe de Tsimtsoum** : Phénomène de contraction de Dieu dans le but de permettre l'existence d'une réalité extérieure à lui. Qu'est-il arrivé avant le commencement des temps pour que commencement il y ait ?
- 19) **Paradoxe de Wigner (ou l'ami de Wigner)** : Deux observateurs se contredisent si l'un observe l'autre.

20) **Paradoxe du chat de Schrödinger** : Selon l'interprétation de Copenhague de la physique quantique, un chat pourrait être à la fois vivant et mort tant qu'il reste non observé.

21) **Paradoxe du menteur (ou paradoxe d'Épiménide)** : Un individu déclare « Je mens ». Si c'est vrai, c'est faux. Si c'est faux, c'est vrai.

22) **Paradoxe du racisme** : Celui qui s'identifie verbalement comme n'étant pas raciste est automatiquement un grand raciste car on est tous des racistes et on a tous recours à des préjugés racistes et à des clichés racistes et à des stéréotypes racistes pour gérer rapidement et plus efficacement les rapports humains très compliqués. Mais celui qui est moins raciste est d'abord celui qui est conscient qu'on est tous des racistes puis qui essaye d'éliminer et d'écarter au cas par cas ses préjugés racistes et ses clichés racistes et ses stéréotypes racistes au fur à mesure qu'il découvre une personne contre laquelle il a engagé à priori et à l'avance son recours à la catégorisation fondée sur les préjugés racistes et les clichés racistes et les stéréotypes racistes.

23) **Paradoxe existentiel** : L'intentionnalisation consciente ou inconsciente par un sujet d'un aspect de la vie qui nie les catégories officielles de vérité ou de fausseté concernant la réalité, est quelque chose d'inexplicable.

24) **Paradoxe socratique** : « Je sais que je ne sais rien, mais je ne sais pas ce que je ne sais pas alors que je sais ce que je sais dès le moment que je commence à savoir ce que je sais ».

On peut établir la classification pratique des 13 civilisations suivantes :

1) **La civilisation africaine** : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, Ouganda, République Centrafricaine, République démocratique du Congo (Congo Kinshasa), République du Congo (Congo Brazzaville), Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie et Zimbabwe.

2) **La civilisation asiatique** : Chine, Corée du Nord, Corée du Sud, Japon, Mongolie et Taiwan.

3) **La civilisation balkanique** : Albanie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Hongrie, Kosovo, Macédoine du Nord, Moldavie, Monténégro, Roumanie, Serbie et Slovénie.

4) **La civilisation caucasienne** : Abkhazie, Arménie, Géorgie et Ossétie du Sud-Alanie.

- 5) La civilisation eurasiennne : Bélarus, Estonie, Finlande, Russie et Ukraine.
- 6) La civilisation grecque : Akrotiri et Dhekelia (bases militaires souveraines britanniques à Chypre), Chypre et Grèce.
- 7) La civilisation hispanique : Açores, Andorre, Canaries (Îles Canaries), Espagne, Gibraltar, Madère et Portugal.
- 8) La civilisation indochinoise : Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande, Timor-Leste et Vietnam.
- 9) La civilisation méditerranéenne : Corse, Malte, Sardaigne, Sicile et sud de la péninsule italienne.
- 10) La civilisation mésoaméricaine : tous les pays du continent américain sauf : Bahamas, Bermudes, Canada, États-Unis d'Amérique, Groenland et Saint-Pierre-et-Miquelon. La civilisation mésoaméricaine comporte : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Antilles néerlandaises, Argentine, Aruba, Barbade, Belize, Bolivie, Bonaire, Brésil, Caïmans (Îles Caïmans), Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Curaçao, Dominique, Équateur, Grenade, Guadeloupe, Guatemala, Guyana, Guyane, Haïti, Honduras, Jamaïque, Martinique, Mexique, Montserrat, Nicaragua, Panama, Pâques (Île Pâques), Paraguay, Pérou, Porto Rico, République dominicaine, Saba, Saint-Barthélemy, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Eustache (Île néerlandaise Saint-Eustache), Saint-Lucie, Saint-Martin française (partie française de l'île Saint-Martin), Saint-Martin néerlandaise (partie néerlandaise de l'île Saint-Martin), Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Salvador, Suriname, Trinité-et-Tobago, Turques-et-Caïques (Îles Turques-et-Caïques), Uruguay, Venezuela, Vierges américaines (Îles Vierges américaines) et Vierges britanniques (Îles Vierges britanniques).
- 11) La civilisation occidentale : Aland (Îles Aland), Allemagne, Angleterre, Ascension (Île Ascension), Australie, Autriche, Bahamas, Belgique, Bermudes, Bretagne, Canada, centre et nord de la péninsule italienne, Christmas (Île Christmas), Cocos (Keeling), Cornouailles, Danemark, Écosse, États-Unis d'Amérique, Falkland (Îles Falkland), Féroé (Îles Féroé), France, Géorgie du Sud (Île Géorgie du Sud), Groenland, Guernesey, Irlande, Irlande du Nord (Ulster), Islande, Jan Mayen (Île Jan Mayen), Jersey, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Man (Île Man), Monaco, Norfolk (Île Norfolk), Norvège, Nouvelle-Calédonie, Nouvelle-Zélande, Pays de Galles, Pays-Bas, Pologne, Sainte-Hélène (Île Sainte-Hélène), Saint-Marin, Saint-Pierre-et-Miquelon, Sandwich du Sud (îles Sandwich du Sud), Slovaquie, Suède, Suisse, Svalbard (Archipel

de Svalbard), Tchéquie, Territoire britannique de l’océan indien, Tristan da Cunha (Île Tristan da Cunha) et Vatican.

12) La civilisation océanienne : Tous les pays de l’Océanie sauf : « Australie, Nouvelle-Calédonie et Nouvelle-Zélande ». La civilisation océanienne comporte : Bougainville, Cook (Îles Cook), Fidji, Guam, Kiribati, Mariannes du Nord (Îles Mariannes du Nord), Marshall (Îles Marshall), Micronésie, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie occidentale, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Pitcairn (Île Pitcairn), Polynésie française, Salomon (Îles Salomon), Samoa, Samoa américaines, Tokelau, Tonga, Tuvalu, Vanuatu, Wake (Île Wake) et Wallis-et-Futuna.

13) La civilisation orientale : Afghanistan, Algérie, Arabie Saoudite, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Bénin, Bhoutan, Burkina Faso, Cap-Vert, Ceuta, Comores, Côte d’Ivoire, Djibouti, Égypte, Émirats Arabes Unis, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Inde, Irak, Iran, Israël, Jordanie, Kazakhstan, Kirghizistan, Koweït, Kurdistan, Liban, Libéria, Libye, Maldives, Mali, Maroc, Mauritanie, Melilla, Nakhitchevan, Népal, Niger, Nigéria, Oman, Ouzbékistan, Pakistan, Palestine, Qatar, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Somaliland, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Syrie, Tadjikistan, Tchad, Togo, Tunisie, Turkménistan, Turquie et Yémen.

Les titres de civilité doivent être égaux et unisexes et doivent être des titres de civilité qui s’appliquent aux hommes comme aux femmes sans différenciation de genre social ni de sexe ni d’orientation sexuelle. Les titres de civilité doivent être uniquement comme la suite des 4 titres de civilité suivants :

1) le néologisme « extrassêr » : pour une personne célibataire. « extrassêr » s’emploie pour l’homme comme pour la femme sans distinction de genre social ni de sexe ni d’orientation sexuelle à la différence des autres titres de civilité.

2) le néologisme « insêr » : pour une personne mariée avec le nom de famille originel et originaire de la personne mariée. « insêr » s’emploie pour l’homme comme pour la femme sans distinction de genre social ni de sexe ni d’orientation sexuelle à la différence des autres titres de civilité.

3) le néologisme « intersêr » : pour une personne mariée avec le nom de famille du conjoint de la personne mariée. « intersêr » s’emploie pour l’homme comme pour la femme sans distinction de genre social ni de sexe ni d’orientation sexuelle à la différence des autres titres de civilité.

4) le néologisme « sêr » : pour une personne mariée ou célibataire. « sêr » s'emploie pour l'homme comme pour la femme sans distinction de genre social ni de sexe ni d'orientation sexuelle à la différence des autres titres de civilité.

Le nom commun injurieux et péjoratif « pute » et « putain » qu'on ne doit jamais prononcer par principe de politesse, doit cependant exister dans toute utilisation linguistique, ainsi le nom « pute » et « putain » doivent avoir pour équivalent linguistique unique le terme unisexe qui est le néologisme « donaldtramp » et qui est un terme unisexe qui ne distingue pas entre les deux sexes ni entre les genres sociales ni entre les orientations sexuelles, et qui est à utiliser pour un homme comme pour une femme de manière identique et selon une logique égalitaire sans différenciation de sexe ou de genre ou d'orientation sexuelle, et ce terme unisexe a comme sens linguistique les 9 définitions conceptuelles suivantes :

- 1) Partenaire soumis ou salace ou lubrique. Le mot peut être employé de façons ludiques dans diverses pratiques sexuelles de marge, telles qu'on peut les trouver dans les milieux sadomasochistes, échangistes, libertines.
- 2) Personne coupable de trahison conjugale.
- 3) Personne de mauvaise vie ou prête à tout pour réussir, avec une référence explicite à la sexualité.
- 4) Personne de mauvaise vie, dévergondée et débauchée.
- 5) Personne de vie dissolue ou de morale dissolue.
- 6) Personne méprisante, garce et sans scrupule moral, aux mœurs corrompues, et qui est prête à tout pour réussir, avec en général une connotation sexuelle implicite.
- 7) Personne méprisante, mais sans référence à la sexualité.
- 8) S'emploie pour décrire un individu ne respectant aucune loi ou aucun code.
- 9) S'emploie pour insulter violemment une personne.

Les devoirs religieux du musulman concordiste sont l'observation des quatre piliers de l'islam concordiste. Tout musulman concordiste doit normalement respecter des obligations de culte, pouvant prendre le nom de « piliers et observances de l'islam concordiste » (arkan al-islam), qui sont quatre piliers et ces quatre piliers sont : d'abord premièrement la profession de foi (en arabe : « shahada »), puis deuxièmement la prière rituelle (en arabe : « salat ») et qui est divisée en cinq prières quotidiennes, puis troisièmement le jeûne du ramadan (en arabe : « sawm »), c'est-à-dire un mois de jeûne

par an, puis quatrièmement et enfin l'aumône légale (en arabe : « zakat »). Ces quatre « piliers » (arkan) constituent la base de la pratique religieuse personnelle et individuelle de tous les musulmans concordistes hommes et femmes. Les quatre piliers de l'islam concordiste, résument l'essentiel des devoirs et du témoignage de la communauté islamique concordiste et de chacun de ses membres. Ces quatre piliers et observances de l'islam concordiste, sont :

1) La déclaration de foi (Shahada) : elle représente une partie du credo islamique et consiste en une phrase très brève : « Je témoigne qu'il n'y a pas de divinité que Dieu et que Mahomet est son avant-dernier messager et que Jésus est son prophète et son Messie et son dernier messager. » (en langue arabe : « ashhad an la ilah illa allah w ashhad ana muhamadan rasuluh ma qabl al'akhir w ana yasu3 nabih w masihah w akhar rusilhi »), soit la foi en un Dieu unique (tawhid), Dieu, et la reconnaissance de Mahomet comme étant son prophète et la reconnaissance de Jésus comme étant le Messie et le dernier prophète envoyé par Dieu. La shahada doit être observée dans la langue quotidienne et courante de chacun et non pas en langue arabe. La profession de foi est le premier pilier dont il suffit de prononcer la formule avec sincérité dans la langue courante de chacun et non pas en langue arabe qui est une langue morte.

2) L'accomplissement de la prière quotidienne et ceci cinq fois par jour. La prière quotidienne doit être observée dans la langue quotidienne de chacun et non pas en langue arabe. La prière quotidienne est divisée entre : Al-Sobh, Al-Dohr, Al-Asr, Al-Maghreb, Al-Ichâa. La prière rituelle est la deuxième obligation cultuelle à laquelle est astreint tout musulman pratiquant et qui consiste en la prière rituelle à heure déterminée cinq fois par jour (lorsque pointe l'aurore, à midi, au milieu de l'après-midi, au coucher du soleil et lorsque la nuit est tombée). Cette prière rituelle au rythme cosmique immuable est essentiellement un acte d'adoration et non pas une demande liée aux circonstances. La prosternation, front contre terre, est en islam l'attitude corporelle par excellence de l'adoration réservée à Dieu seul. La prière rituelle doit avoir lieu de préférence dans la mosquée mais elle peut être pratiquée ailleurs. La prière rituelle doit être pratiquée et observée dans la langue courante de chacun et non pas en langue arabe. Enfin la prière du vendredi doit avoir lieu uniquement dans la mosquée à l'intérieur de l'enceinte de la mosquée et jamais en dehors de l'enceinte de la mosquée car la prière du vendredi est limitée à la mosquée. Celui qui ne peut pas assister à la prière du vendredi à l'intérieur de la mosquée, peut observer la prière d'Al-Dohr chez lui dans son foyer car la prière d'Al-Dohr remplace la prière du vendredi vu que la

prière d'Al-Dohr est égale en valeur à la prière du vendredi. Un musulman concordiste ne doit jamais observer la prière rituelle au lieu du travail ni dans la rue ni dans un lieu public par civisme et surtout par respect du principe islamique concordiste de laïcité qui est un principe fondamental de l'islam concordiste.

3) Le respect du jeûne lors du mois de ramadan. Le jeûne du ramadan qui est le nom du neuvième mois de l'année lunaire islamique et non pas de l'année solaire islamique qui est l'année grégorienne vu l'islam concordiste reconnaît l'utilisation officielle de deux types de calendriers à statut égal. Le mois du ramadan, est l'intervalle temporel durant lequel est observé et pratiqué un jeûne diurne absolu du lever du soleil jusqu'à son coucher. Ce jeûne du ramadan n'a pas caractère de pénitence mais de simple aguerrissement et de témoignage de l'individu musulman concordiste. Il consiste à s'abstenir de manger, de boire, de fumer ainsi que des relations sexuelles. La rupture du jeûne est chaque soir, l'occasion de réjouissances en famille, auxquelles on agrège voisins et amis. Le mois du ramadan se conclut par la fête de rupture de jeûne (en arabe : « 3id al-fiter ») qui est la plus grande et la plus importante fête de l'islam concordiste.

4) L'aumône légale envers les nécessiteux, si on est imposable, est le quatrième pilier et elle consiste en un prélèvement obligatoire de 2,5 % dès un seuil d'imposition de 20 dinars (évalués à 84 grammes d'or de 18 carats), et ceci en indifférence totale et neutre vis-à-vis de l'appartenance religieuse et de la croyance religieuse ou irréligieuse du destinataire. L'aumône légale a deux significations qui sont premièrement la purification des richesses par le don et deuxièmement la solidarité sociale. L'aumône légale est une aide financière destinée et réservée aux pauvres, aux indigents, à ceux qui sont endettés, au voyageur et à toute personne besogneuse dans le besoin, et ceci quelle que soit l'appartenance religieuse ou la croyance religieuse ou irréligieuse du destinataire.

La Tunisie était avant 2011 une dictature aux apparences de dictature sous le dictateur brute bandit voyou mafieux et inculte Ben Ali, et elle est restée une dictature entre 2011 et 2021, mais elle est devenue, entre 2011 et 2021, une démocrature ou une dictature démocratisée ou une dictature aux apparences formelles et formalistes de démocratie mais sans pourtant être une démocratie.

Déjà c'est grâce au régime politique semi-parlementaire et au mode du scrutin proportionnel, que la dictature tunisienne entre 2011 et 2021, possède les apparences

d'une démocratie, mais malheureusement les tunisiens dans leur grande majorité ne sont pas démocrates et il n'existe pas de démocratie sans démocrates car on ne peut jamais construire une démocratie sans des démocrates.

En outre, les lois liberticides d'avant 2011, existent toujours et il n'existe pas une volonté politique sérieuse de les remplacer car les politiciens tunisiens ont besoin de ces lois liberticides pour mettre en œuvre leurs visions politiques liberticides, mais cette dictature tunisienne possède l'apparence d'une démocratie car aucune composante politique n'est arrivée entre 2011 et 2021 à faire le monopole du pouvoir pour redonner l'apparence de dictature pure et dure à cette dictature aux apparences de démocratie qu'on peut qualifier de démocrature.

L'oxymore démocrature est un mot-valise composé de démocratie et de dictature.

Le terme « démocrature », est destiné à exprimer une intention critique : telle prétendue démocratie n'est pas en réalité une vraie démocratie.

La définition du mot démocrature est une forme de gouvernement qui se caractérise par un déficit démocratique.

En ce sens, cela correspond à un simulacre de démocratie qui a de la démocratie une apparence trompeuse alors que ce qui se dissimule est une quasi-dictature.

Les élections libres et honnêtes ne créent pas automatiquement une vraie démocratie car une démocratie est l'association d'une démocratie quantitative et d'une démocratie qualitative mais la Tunisie post-Ben Ali entre 2011 et 2021, est une simple démocratie quantitative tout comme le régime de l'Allemagne nazie et de la république islamiste d'Iran, et on sait tous que le régime de l'Allemagne nazie et le régime islamiste iranien sont fondés sur des élections libres et honnêtes comme toute démocratie quantitative mais on sait tous qu'ils sont une dictature avec absence de démocratie qualitative respectueuse des libertés et droits humains et du citoyen tout comme la Tunisie post-Ben Ali entre 2011 et 2021.

Les tunisiens en majorité sont des sunnites et sont malheureusement hostiles et intolérants en grand nombre d'entre eux et de manière fanatique aux juifs tunisiens, aux chrétiens tunisiens, aux irréliés tunisiens, aux autres minorités religieuses tunisiennes et même aux minorités musulmanes tunisiennes non sunnites comme aux chiites tunisiens, aux ibadites tunisiens et aux ahmadites tunisiens.

La Tunisie n'est pas un pays tolérant pour la différence.

Les tunisiens en majorité sont malheureusement racistes et mauvais envers tout individu différent comme avec les noirs surtout envers les noirs tunisiens beaucoup plus qu'avec les noirs étrangers.

Les tunisiens en majorité sont malheureusement racistes envers les noirs, envers les minorités musulmanes non sunnites comme les musulmans chiïtes et les musulmans ibadites, envers la minorité religieuse chrétienne tunisienne, envers la minorité religieuse judaïque tunisienne, envers les minorités religieuses non musulmanes comme les chrétiens tunisiens et les juifs tunisiens, envers la minorité irréligieuse tunisienne comme les athéistes tunisiens, les agnostiques tunisiens, les panthéistes tunisiens et les déistes tunisiens, envers la communauté LGBTQIA+, et même envers les femmes car la société tunisienne est une société misogyne partisane des valeurs masculinistes rétrogrades de moyen âge.

Mais un chrétien étranger qui réside en Tunisie peut profiter d'une certaine tolérance formelle et fragile de façade et de décor alors qu'un chrétien tunisien souffre le martyre à cause de l'intolérance omniprésente et omnipotente des tunisiens sunnites.

Les tunisiens en majorité sont malheureusement racistes et mauvais envers tout individu différent de la majorité et pas uniquement envers les minorités non sunnites.

Même les tunisiens sunnites qui ne sont pas méchants avec un non sunnite mais restent indifférents et apathiques à son malheur causé par la majorité de cette société intolérante religieusement.

Un chrétien étranger qui réside en Tunisie peut trouver une tolérance de façade de la part de ces tunisiens intolérants, mais un chrétien tunisien souffre le martyre de la majorité de ces tunisiens intolérants qui ne respectent pas la liberté et le droit de changer de religion et de croire autrement.

Et même face aux menaces de mort et de violence verbale et physique, la police tunisienne et l'état tunisien ne protègent jamais la victime non sunnite quand cette victime est de citoyenneté tunisienne sans parler de certains magistrats conservateurs, autoritaristes, répressifs et intolérants qui sont très nombreux et qui osent même persécuter cette victime au lieu de la protéger.

Et durant le mois de ramadan où la majorité de ces tunisiens sunnites malékites intolérants deviennent plus infréquentable et plus colériques et plus agressifs avec tout individu qui ose manger ou boire en public devant eux tout en devenant paradoxalement plus obsédés par l'envie et le désir de se nourrir abandonnement en nourriture après

leur rupture de jeûne au coucher du soleil, ce qui fait que cette majorité intolérante n'a rien de spirituel durant le mois de ramadan.

Le mode de vie actuel de ces tunisiens intolérants majoritaires, est un mode de vie où domine la misère intellectuelle et spirituelle ainsi que morale.

C'est malheureusement un mode de vie plus proche de la bestialité que de la civilisation. Les tunisiens sont malheureusement en grande majorité agressifs de tempérament agressif, de tempérament nerveux et tendu, anti-individualistes, antipathiques, et impulsifs, tout en étant malheureusement très souvent agressifs, apathiques, arrogants, autoritaires, chauvinistes, clientélistes, conservateurs rigides, corrompus, dogmatiques, égocentriques, égoïstes, à la fois frustrés et frustrants en permanence, grossiers, hypocrites, insaisissables, malhonnêtes, petits malins, manipulateurs, méfiants de mauvaise foi, méprisants, mercuriels, pervers narcissiques, psychorigides, répressifs, rudes, tendus, têtus et vulgaires.

Même les femmes tunisiennes sont très agressives et vulgaires et non pas uniquement les hommes tunisiens.

Ces défauts ne sont pas le produit ou le résultat d'une disposition génétique ou innée ni d'une appartenance raciale ni ethnique mais c'est le produit de l'évolution dominante de la culture tunisienne et il suffit de réformer cette culture radicalement pour mettre fin à ces défauts collectifs.

Ces défauts collectifs ne correspondent pas à la caractéristique personnelle de chaque tunisien ni de tous les tunisiens mais uniquement à l'échantillon démographique dominant qui peut se révéler un échantillon majoritaire ou minoritaire mais l'unique certitude est que cet échantillon est l'échantillon qui domine encore l'évolution actuelle de la société tunisienne et qui impose ses valeurs, ses us et ses pratiques sur le reste de la société tunisienne.

Pour me préserver des nuisances de cet échantillon dominant qui peut se révéler une majorité quantitativement nombreuse ou une minorité dominante, je ne fréquente pas trop les autres tunisiens malgré que je suis un tunisien, pour ne pas tomber sur un tunisien qui appartient à cet échantillon dominant, même si je sais que ce n'est pas tout tunisien qui appartient à cet échantillon nuisible et il existe même des tunisiens qui sont consciemment hostile à cet échantillon toxique qui pervertit la vie du reste de la société tunisienne.

Les valeurs communes de la grande majorité des tunisiens sont malheureusement : autoritarisme, Clientélisme, conservatisme psychorigide et pathologique, corruption

active et passive, hypocrisie, intolérance, mépris des libertés individuelles et des droits humains, patriarcat, racisme, takkiya (Mensonge pieux de dissimulation et de subversion) et surtout la perversion narcissique et l'inversion des rôles et des responsabilités.

Le droit le plus bafoué par l'État tunisien est le droit de changement de religion et de changement de doctrine religieuse et confessionnelle à partir de la doctrine sunnite vers une autre doctrine islamique non sunnite.

Le droit le plus haï et le plus méprisé par la majorité du peuple tunisien est le droit de changement de religion et de changement de doctrine religieuse et confessionnelle à partir de la doctrine sunnite vers une autre doctrine islamique non sunnite.

Pour l'état tunisien et pour la majorité des tunisiens, si tu es né dans une famille sunnite, alors tu restes éternellement à jamais et pour toujours un sunnite et tu meurs sunnite et on ne te reconnaîtras jamais comme étant un individu d'autre doctrine islamique non sunnite même si tu es sincère dans ta conversion à une autre doctrine islamique non sunnite.

Le sociologue tunisien Moncef Ouannes a bien étudié les caractéristiques négatives de la personnalité basique tunisienne dans son ouvrage en langue arabe intitulé « La personnalité tunisienne : réflexions pour comprendre la personnalité arabe », mais il a oublié de préciser que la personnalité tunisienne qu'il vient étudier, concerne principalement l'individu tunisien lambda de culture arabo-berbère (arabo-amazighe) et de confession sunnite malékite.

Bien sûr il n'existe pas des données statistiques sur le pourcentage des tunisiens intolérants parmi la population tunisienne globale mais l'intolérance est la règle en Tunisie alors que la tolérance est l'exception qui par sa nature d'exception ne fait que confirmer la règle.

Mais en revenant aux vote des tunisiens aux différentes élections libres et honnêtes, je découvre que les tunisiens tolérants ne sont pas une majorité silencieuse car déjà la moitié des électeurs tunisiens sont des électeurs islamistes, ce qui fait que la moitié des électeurs sont intolérants, et vient en plus les sondages d'opinions et les études de cas ainsi que l'observation de la culture basique des tunisiens, et je découvre que le pourcentage des tunisiens tolérants, dans les meilleurs des cas, ne dépasse pas très probablement un quart de la population tunisienne, alors que la moitié sont intolérants, et un autre quart est opportuniste et indifférent qui n'est pas intolérant par nature mais

qui n'est pas tolérant non plus mais il est complètement indifférent ni pour la tolérance ni contre.

Concernant la politique, on observe que les dictateurs arabes entretiennent et favorisent la culture du fanatisme islamiste fasciste, rétrograde et violent par le biais des moyens publics d'enseignement et de culture, pour s'imposer aux yeux du monde libre comme l'unique alternative politique aux islamistes.

Cette politique a été suivie premièrement par le dictateur inculte et fanatique Mouammar Kadhafi en Libye puis récupéré par la suite par le dictateur brutal, voyou et inculte Zine Abidine Ben Ali en Tunisie et par le dictateur sanguinaire Bachar Assad en Syrie, et s'est depuis généralisée à tous les dictateurs arabes.

Il n'existe pas de statistiques qui calculent le pourcentage des fanatiques et des intolérants parmi la population générale surtout que la plupart des fanatiques intolérants ne se considèrent pas comme tel et se présentent même comme des modérés et tolérants.

Le soulèvement populaire de 2011 en Tunisie, a fait chuté le régime de Ben Ali, et il existait en 2011 un vrai environnement de liberté pour quelques rares mois avant l'élection prévue à la fin de l'année 2011, mais dès le déroulement des élections de 2011 et dès la victoire relative des islamistes, une tournure de persécution religieuse violente a commencé contre la minorité non sunnite de citoyenneté tunisienne, et la seule manière pour se protéger est l'inexistence et l'invisibilité la plus totale mais il existait toujours des anciennes connaissances tunisiennes qui savent que je ne suis pas sunnite et ces individus sont devenu insultants avec un recours quotidien et fréquent aux menaces et parfois à des agressions physiques, et la Tunisie est devenu un enfer, mais moi j'ai été obligé de me distancer de tout le monde et de devenir le plus discret possible, mais ceci n'a pas empêché la persécution qui était fréquente de la part des individus sunnites ordinaires appartenant à la société tunisienne, mais aussi des agents de police tunisienne dans ma ville de résidence Mahdia, et même le juge tunisien auquel je me suis réfugié comme dernier recours pour me protéger des policiers sunnites fanatiques, au lieu de me protéger, il m'a insulté et il m'a qualifié de sale mécréant et il m'a dit que si la Tunisie appliquait la charia, il me condamnera à la peine de mort pour avoir quitter le sunnisme vers une autre doctrine islamique non sunnite.

J'ai finis donc par me retirer de la société tunisienne pour vivre dans l'ombre à la marge de tout le monde pour préserver ma sécurité dans cette Tunisie sunnite fanatique et intolérante, et j'ai passé des longues années à sortir rarement de chez moi et que pour le

strict nécessaire tout en évitant de réagir ou de répondre aux insultes, aux agressions et à la provocation.

Mais cette vie dans l'ombre, effacée, invisible et inexistante ne m'a pas protégé des menaces et des agressions mais elle a juste limité le risque sans l'anéantir.

Malheureusement, de toute ma vie j'ai compris que la Tunisie est un pays qui ne respecte pas et ne respectera jamais la liberté de croyance et le droit de changer de confession vers une confession non sunnite, et j'ai finis par comprendre que pour vivre librement en dignité et en sécurité de manière normale, il me faut tôt ou tard le fait de changer de patrie et de quitter la Tunisie pour toujours et à jamais sans retour possible à ce pays qui me persécute et qui porte pour nom dans cette existence le nom de Tunisie. Le problème est que tout seul, je n'ai pas pu rien pour résister aux fanatiques et aux islamistes, ce qui m'oblige à chercher à fuir la persécution et leur menace vers une nouvelle patrie libre et émancipatrice qui m'accepte tel que je suis et ne me prive pas de mon droit à la liberté de croyance et de conscience comme la Tunisie m'a toujours privé de mon droit, un pays libre où je peux m'affirmer en tant que musulman concordiste sans craindre la persécution des fanatiques sunnites.

Mais le problème est que si ma nouvelle patrie observera la même menace islamiste, et que je ne peux rien pour résister, alors est-ce que mon destin va devenir celui d'une fuite éternelle vers un refuge contre mes persécuteurs islamistes surtout que les islamistes professent une internationale islamiste mondiale qui vise la conquête offensive de toute la planète que ce soit par la tactique de violence ou par la tactique de la ruse et de manipulation pacifiste mais le résultat final reste le même, celui de l'instauration d'un enfer islamiste.

C'est pourquoi mon engagement à défendre la liberté, la démocratie, les droits humains et la laïcité dans ma nouvelle patrie sera fort comme mon engagement politique en Tunisie et ceci pour éviter une tunisisation de ma nouvelle patrie car si je veux fuir une Tunisie islamiste qui me persécute, je ne veux jamais que ma nouvelle patrie devienne une autre deuxième Tunisie car je ne veux pas passer ma vie à fuir d'un pays vers un autre en recherche permanente de refuge et d'asile.

Et si avant 2011, mes persécuteurs étaient surtout des citoyens sunnites tunisiens ordinaires et rarement des magistrats tunisiens ou des policiers tunisiens même il existaient quelques actes d'intimidation et d'intolérance de certains fonctionnaires tunisiens dans la magistrature et dans la police mais ils étaient des actes isolés et plus discrets car les policiers tunisiens et les juges tunisiens avaient avant 2011, peur du

régime de Ben Ali qui pouvait les accuser d'islamisme et les poursuivre comme il a poursuivi les activistes islamistes.

Mais depuis la chute de Ben Ali en 2011, même la police tunisienne et la magistrature tunisienne participaient à la persécution des musulmans non sunnites originaires de familles sunnites tout en restant inactifs de manière complice quand il est question de nous protéger des agressions des islamistes, et si un individu musulman non sunnite originaire de famille sunnite va à la police ou à la magistrature (juges ou procureurs) pour porter une plainte contre des agressions verbales, morales et physiques opérées par des islamistes et des fanatiques sunnites intolérants, les autorités tunisiennes refusaient généralement de recevoir tout signalement ou plainte, mais en plus la victime qui vient porter plainte devient la cible des juges tunisiens et de la police tunisienne.

Même les tunisiens sunnites qui ne sont pas intolérants religieusement avec un musulman non sunnite, mais ils restent neutres, silencieux et indifférents vis-à-vis le martyr et la souffrance des minorités musulmanes non sunnites persécutés par les fanatiques sunnites intolérants en Tunisie, comme certains allemands qui n'étaient pas antisémites durant les années trente du siècle dernier, mais ils n'étaient pas non plus hostiles aux antisémites allemands ni favorables aux juifs allemands, mais ils étaient neutres, silencieux et indifférents, et c'est grâce à une absence de résistance que les antisémites allemands ont fait ce qu'ils ont fait en Allemagne nazie puis en Europe occupée.

Ce qui fait qu'on ne peut jamais compter sur une partie présumée tolérante mais qui ne fait rien pour imposer cette tolérance car elle préfère rester neutre, silencieuse et indifférente par lâcheté ou par opportunisme dans un système tunisien clientéliste qui donne des faveurs et des privilèges aux personnes neutres et indifférents qui ne défendent en pratique aucune valeur et aucun principe mais qui préfère collaborer avec le plus fort ou le groupe dominant en neutralisant leurs références morales ou humanistes d'origine.

Il existe aussi un flou juridique quand à la pénalisation du prosélytisme islamique non sunnite en Tunisie, car la loi tunisienne ne l'interdit pas explicitement, mais plusieurs dispositions juridiques sont mentionnées pour le pénaliser comme au nom de l'ordre public.

Et même durant le règne de Ben Ali, les tunisiens n'étaient pas plus tolérants religieusement mais ils étaient intolérants mais avec plus de discrétion pour éviter

l'accusation d'islamisme et qui était souvent et généralement opérée par le régime de Ben Ali qui était hostile aux islamistes.

Et même durant le règne de Ben Ali, la Tunisie était remplie de cellules terroristes sunnites endormis qui ne passaient jamais en action durant le règne de Ben Ali pour la seule et unique raison d'éviter la punition collective réservée généralement par le régime de Ben Ali à tous les membres de famille d'un terroriste islamiste ce qui empêchait ces cellules endormis de passer à l'action tant que Ben Ali restait au pouvoir.

Bien sûr la punition collective est un crime d'état qui bafoue la personnalité et l'individualité de la sanction d'un crime, et dans tous les cas la loi tunisienne interdit la punition collective, mais Ben Ali s'en fiche de la loi et réserve les pires actes de torture à tous les membres de famille de tout terroriste islamiste ce qui a empêché les nombreuses cellules endormis de passer à l'action avant la chute de régime de Ben Ali en 2011.

Malheureusement, les tunisiens ont une tradition de fanatisme religieux ancien et antérieur même à l'arrivée des arabes sunnites en Tunisie, car les tunisiens pratiquaient les sacrifices religieux des enfants à l'époque de la religion polythéiste cananéenne punique (religion cananéenne carthaginoise) puis les tunisiens étaient très fanatiques même après à l'époque de la Tunisie chrétienne avec le donatisme des tunisiens durant l'époque chrétienne où les tunisiens donatistes étaient les disciples d'un fanatisme très violent, ce qui prouve l'ancienneté du fanatisme religieux en Tunisie.

Malheureusement même les tunisiens binationaux qui vivent en Europe particulièrement et en Occident généralement (Europe, Amérique du Nord et Océanie), ces tunisiens binationaux comme madame Meherzia Labidi, votent en occident pour des partis de gauche non pas par conviction mais par pure opportunisme et par accommodation car les partis politiques de gauche en occident sont laxistes et complaisants envers les islamistes, alors que ces tunisiens binationaux votent uniquement pour les fanatiques islamistes aux élections tunisiennes comme c'est le cas de madame Meherzia Labidi qui est une citoyenne binationale franco-tunisienne et qui vote pour la gauche française aux élections françaises alors qu'elle vote pour les islamistes aux élections tunisiennes.

Ces tunisiens binationaux qui sont en 2023 et 2024 intolérants envers la présence des étrangers noirs africains subsahariens en Tunisie avec xénophobie et avec racisme alors que ces même tunisiens binationaux dénoncent l'intolérance, la xénophobie et le racisme des partis politiques xénophobes, racistes, extrémistes et intolérants d'extrême droite européenne.

Enfin, une observation intéressante s'impose pour conclure cette analyse descriptive des tunisiens, cette observation est de souligner le fait que le rapport homme femme est conflictuel et malsain chez les tunisiens du fait de la misogynie des hommes tunisiens et de la misandrie des femmes tunisiennes, surtout que le rapport homme femme en Tunisie est un rapport entre dominant et dominé alors que le rapport sain et équilibré est un rapport de complicité où il n'existe pas ni de dominant ni de dominé.

Les tunisiens ne parlent pas la langue arabe mais ils parlent la langue tunisienne qui est une langue arabe tout comme les français ne parlent pas la langue latine mais ils parlent la langue française qui est une langue latine ou romane tout comme les anglais ne parlent pas la langue germanique mais ils parlent la langue anglaise qui est une langue germanique tout comme les russes ne parlent pas la langue slave mais ils parlent la langue russe qui est une langue slave.

Puisque les tunisiens ne parlent pas la langue arabe mais ils parlent la langue tunisienne qui est une langue arabe, alors les tunisiens forment une nation ethnique propre et spécifique qui est la nation tunisienne, ce qui fait que les tunisiens ne forment pas uniquement le peuple tunisien mais ils forme aussi la nation tunisienne à l'inverse des autrichiens qui forment uniquement le peuple autrichien alors que les autrichiens ne forment pas la nation autrichienne car les autrichiens appartiennent à la nation allemande puisque les autrichiens ne parlent pas autrichien mais ils parlent allemand.

La nation tunisienne est une nation arabe tout comme la nation russe est une nation slave tout comme la nation française est une nation latine ou romane tout comme la nation anglaise est une nation germanique, et ce n'est pas besoin d'aller loin car on peut comparer la nation tunisienne à la nation maltaise et on constate par conséquent que la nation tunisienne est une nation arabe car la langue tunisienne est une langue arabe tout comme la nation maltaise est une nation arabe car la langue maltaise est une langue arabe.

Enfin la nation arabe n'existe plus de notre temps présent tout comme la nation latine n'existe plus de notre temps présent mais il existe plusieurs nations arabes comme la nation tunisienne, la nation maltaise, la nation égyptienne, la nation libyenne, la nation palestinienne, la nation libanaise, etc.

Les Tunisiens sont hostiles à la démocratie, et il a fallu depuis le 14 janvier 2011 juste seulement dix ans de fausse démocratie illusoire et chaotique avec une classe politique très majoritairement corrompue et incompétente pour que les tunisiens s'affirment enfin sans honte comme étant anti-démocratiques et comme étant très hostiles à la

démocratie et comme étant nostalgiques au retour de la dictature pure et dure avec l'autocrate déclaré et assumé Kaïs Saïed qui est à la fois un extrémiste nationaliste arabe et un conservateur islamiste rigide, avec un penchant antisémite, homophobe et surtout raciste hostile aux noirs africains qui tentent de passer par la Tunisie comme terre de transit vers l'Europe à la recherche d'une vie digne et paisible.

À un moment donné, il faut arrêter de se mentir car les Tunisiens n'ont jamais revendiqué la démocratie et la liberté d'expression.

En réalité, ce sont les revendications d'une élite minoritaire qui ne pèse pas grande chose dans ce pays.

Le Tunisien moyen veut juste du travail et améliorer ses conditions matérielles et il dépend uniquement de la vision directe et superficielle des choses, ce qui fait que le tunisien ne conçoit la politique que guidée par ses intérêts immédiats et personnels.

Étant d'un profond conformisme très rigide voir même pathologique, et ayant une certaine aversion pour les libertés individuelles et publiques et ayant une insensibilité apathique aux droits humains et avec penchant pour les grands gueules, ce qui fait que les fondements philosophiques de la démocratie et de la liberté d'expression peuvent rapidement lui devenir insupportables.

Une petite élite éclairée a essayé de poser les premiers jalons d'une société démocratique, mais la structure mentale des Tunisiens y est profondément hostile.

L'exercice vient d'atteindre ses limites en seulement dix ans et pas plus.

Ce simulacre démocratique ne pouvait durer indéfiniment.

Nous sommes en train d'assister à un retour au naturel des choses et c'est ce qui nous plonge dans un profond mal-être.

On me reprochera d'être essentialiste, mais ce n'est pas grave.

Archaïsme rigide, conformisme rigide et conservatisme rigide sont les valeurs communes du tunisien ordinaire ou le tunisien majoritaire ou le tunisien commun ou l'échantillon social majoritaire et dominant en Tunisie.

Le Tunisien a bien étudié depuis plus de 60 ans, il a bien côtoyé des gens issus de cultures différentes de la sienne et venant de pays plus démocratiques que le sien, mais il n'a pas encore développé aucune conscience politique digne et profonde.

Son esprit est toujours incapable d'abstraction.

Il ne voit toujours pas plus loin que le bout de son nez et ses émotions et aspirations sont toujours corrélées à des combinaisons d'instincts primaires.

Plutôt que de porter le fardeau de la responsabilité de l'avenir de ses enfants et des futures générations, il préfère le confier à « la personne providentielle ».

Ce dernier doit toutefois partager le même ethos que le commun des Tunisiens.

En d'autres termes, pour qu'il soit accepté par la grande majorité de la population et considéré comme le sauveur ultime, il doit être conservateur, pieux, projeter l'image d'un père fouettard, mais juste et soucieux du bien-être de ses enfants, et tenir un discours qui conforte la populace dans ses convictions et dans ce qu'elle a de plus archaïque, conformiste et rétrograde.

Le rôle de l'école est essentiel dans la montée du conservatisme en Tunisie car l'école tunisienne ne sert qu'à créer une nouvelle génération de dogmatiques bornés et étroits d'esprit mais juste diplômés sans être vraiment cultivés.

Ce qui se passe actuellement prouve que la démocratie est illustrée de façon nocive dans ce pays encore imprégné de féodalité.

C'est la preuve qu'on ne peut pas imposer impunément une idéologie et des valeurs étrangères à un corps social différent des sociétés démocratiques auxquelles on se réfère. Il faut arrêter de se mentir ! En réalité, dans ce pays qui porte pour nom dans ce monde, le misérable nom malheureux de Tunisie, il n'y a jamais eu d'adhésion à la démocratie et à la liberté d'expression, comme il n'y a jamais eu d'adhésion à la communauté nationale.

Les Tunisiens adhèrent davantage à l'entité arabe et son corollaire l'islam sunnite malékite qu'à l'État nation tunisien.

En Tunisie, la communauté est contre l'individu et la pensée de masse populiste est contre toute forme d'individualisme.

Les chantres de la démocratie peuvent dire ce qu'ils veulent, il y aura toujours un fossé entre les principes abstraits et la réalité pratique et concrète.

L'on ne peut rompre avec des traditions archaïques et hiérarchiques très verticales et très fascistes qui entravent le progrès depuis des siècles et casser les structures du tribalisme, lesquelles ne peuvent être contenues que par la force d'un régime autoritaire, au profit d'un simulacre de citoyenneté formelle et d'une démocratie formaliste et formelle de façade et de décor.

La démocratie ne saurait se limiter à ses seules formes délégataires, au multipartisme et au suffrage universel.

D'ailleurs, sous nos cieux, les élections sont à chaque fois un « sondage tribal grandeur nature ».

On ne vote pas pour des idées ou pour un programme, mais on vote pour les siens, quand on n'échange pas sa voix contre un petit billet de vingt dinars, une carte téléphonique ou un service direct ou indirect.

Aussi, il ne peut y avoir de démocratie en l'absence totale d'une conscience politique digne de ce nom.

On ne peut pas faire triompher les principes de la démocratie, alors que tout a été construit sur une méconnaissance de la société tunisienne.

Le oui vainqueur dans le référendum à la constitution identitaire chauviniste, fasciste et islamiste de Kaïs Saïed prouve que les tunisiens sont restés une société tribale archaïque et pas encore ouverte à la vraie modernité malgré une fausse modernité formelle de façade et de décor depuis l'ère Bourguiba.

La France nous a apporté une idéologie universaliste qui ne s'applique pas à la société tunisienne parce que les Occidentaux sont, avant toutes choses, des individualistes à l'opposé des tunisiens malheureusement.

Et les Occidentaux sont devenus individualistes à la suite de diverses révolutions et grâce à l'adhésion à un socle de valeurs libérales.

Les sociétés occidentales se basent sur l'individu.

En dehors des pays avec une tradition libérale enracinée et intériorisée, les sociétés arabes comme la société tunisienne sont communautaires et hostiles aux différences quelles qu'elles soient.

Les règles de fonctionnement des sociétés individualistes ne s'appliquent pas malheureusement chez nous en Tunisie.

La greffe ne prend pas racine en Tunisie.

La démocratie et la liberté d'expression demeureront des chimères illusoires et éphémères et des rêveries romantiques aussi longtemps qu'elles continueront de générer d'importantes résistances culturelles et identitaires, aussi longtemps que les mentalités n'auront pas changé radicalement et honnêtement.

La liberté n'aura été qu'une brève parenthèse née d'une idée incompatible avec les mœurs et les habitudes des tunisiens.

Hélas même durant les dix ans orphelins de la démocratie illusoire et éphémère de décor et de façade et qui a duré de 14 janvier 2011 à 25 juillet 2021, on a continué à observer l'impunité systémique systématique et institutionnelle au crime de la torture en Tunisie et le respect sélectif et non systématique de la liberté d'expression et de liberté de pensée et la condamnation pénale de Jabeur Mejri, de Ghazi Béji, de Mounir Baatour et

d'Emna Chargui est la preuve que la liberté en Tunisie est à sens unique et n'est pas pour toutes les opinions surtout jamais pour les athéistes comme Jabeur Mejri, Ghazi Béji, Mounir Baatour et Emna Chargui qui sont condamné soit au silence et à l'invisibilité la plus totale soit à une peine de prison ferme.

Même les partis politiques tunisiens qui sont censés répandre une conscience politique chez les tunisiens, mais hélas en réalité la grande majorité des partis politiques tunisiens ne défendent jamais ni des idées ni un programme ni des idéaux ni une idéologie ni une pensée mais la grande majorité des partis politiques tunisiens ne savent que défendre une personne contre une personne et on observe que le soutien à la personnalité des chefs politiques du parti est la seule idéologie du parti car les concepts de centre, de droite et de gauche sont peu pertinents dans la politique de la grande majorité des partis politiques tunisiens, où les idées, les programmes politique et l'idéologie passe après le soutien aux chefs politiques du parti si déjà elles viennent car généralement la grande majorité des partis politiques tunisiens ne savent que défendre uniquement la personnalité des chefs politiques du parti d'où la corruption et l'incompétence qui sont la caractéristique dominante et généralisée de la grande majorité des partis politiques tunisiens.

Malheureusement la Tunisie est le pays des occasions ratées : une occasion ratée pour changer la doctrine sécuritaire et policière chauviniste et réactionnaire très répressive et très brutale des forces de police par une doctrine sécuritaire et policière républicaine et humaniste, une occasion ratée pour ne plus jamais recruter les futurs policiers parmi la populace et la racaille des brutes bandits voyous et incultes issus du bas produit tunisien malsain et pathétique de l'échec scolaire chronique, une occasion ratée de réformer la police tunisienne afin d'obtenir potentiellement une police républicaine et professionnelle qui ne discrimine pas un citoyen en fonction de sa race, de son ethnie, de sa religion, de ses opinions politiques, de son orientation sexuelle et de son sexe ou genre social, une occasion ratée de combattre la corruption omniprésente et omnipotente, une occasion ratée de se soigner et de se libérer par des réformes honnêtes de la sclérose des institutions, une occasion ratée de construire une démocratie, une occasion ratée de mettre fin à la politique étatique, à la fois officielle et officieuse, d'impunité aux crimes de torture, une occasion ratée de mettre fin à la violence policière et aux abus arbitraires et aux agressions brutales des policiers brutaux et très violents, une occasion ratée de mettre fin à la centralisation rigide, excessive et handicapante en œuvrant à instaurer, à établir et à maintenir une décentralisation de système administratif et bureaucratique,

une occasion ratée de mettre fin au système économique féodale et oligarchique de l'économie sclérosée de rente et d'une économie fermée, verrouillée et non libre et non concurrentielle et fondée principalement sur une réglementation administrative excessive et injustifié par le moyen intermédiaire des licences excessivement arbitraires et abusives et des autorisations administratives omniprésentes et omnipotentes en matière économique.

L'économie tunisienne est malheureusement une économie féodale dirigée, verrouillée et non concurrentielle de cartel et de monopole oligarchique par l'instrument de la contrainte des autorisations administratives préalables.

C'est pourquoi l'État tunisien est un état anti-libéral tandis que le salut de tout pays est dans le libéralisme classique ou le sociallibéralisme ou au maximum dans la social-démocratie.

C'est en grande partie, ce qui explique l'échec manifeste entre 2011 et 2021 de la Tunisie.

Mais la plus grande occasion ratée en Tunisie, est malheureusement celle de l'élite tunisienne qui a été incapable de construire une vraie démocratie fonctionnelle durant toute une décennie entre le 14 janvier 2011 et le 25 juillet 2021.

La Tunisie est dans une impasse, sans issu et sans alternative crédible, de cercle vicieux fermé et où l'état tunisien va rester malheureusement un état voyou, un état policier, un état chauviniste et tribal, un état dysfonctionnel, un état corrompu et mafieux de république bananière, un état oligarchique et féodal au service d'une minorité oligarchique, un état tyrannique, répressif et oppressif avec lequel la Tunisie est un grand prison à ciel ouvert, un état allergique et hostile brutalement aux libertés individuelles et publiques ainsi qu'aux droits humains, un état schizophrénique aux multiples et profondes incohérences internes et chroniques et rempli d'ambivalences, de paradoxes et de contradictions, un état défaillant et un état avant modernité et à la seule modernité formelle de décor et de façade.

Malheureusement la Tunisie se dirige avec Kaïs Saïed vers un avenir sombre, sordide et morbide avec ce président antisémite, xénophobe, homophobe, raciste anti-noir, chauviniste, complotiste défenseur d'une théorie du complot qu'il voit bizarrement, hystériquement et irrationnellement partout selon une vision paranoïaque, maniaque, surréaliste et hystérique, un président incompetent qui gère mal et anarchiquement les affaires de l'état, un président populiste, tyrannique et répressif, un président malhonnête et manipulateur, un président apathique et insensible à autrui, un président

hostile pathologiquement aux corps intermédiaires comme les partis politiques, les syndicats, les organisations non gouvernementales et les associations de la société civile, un président psychotique et même pas névrotique, un président déséquilibré, malsain et schizophrénique, un président malade mental et déconnecté de la réalité, un président paranoïaque, mégalomane et complotiste, un président extrêmement conservateur de manière très rigide, mélange hybride et identitaire archaïque entre islamiste et nationaliste panarabe, et partisan d'une vision politique identitaire fasciste réactionnaire et autoritaire qui peut virer même facilement et occasionnellement de l'autoritarisme vers le totalitarisme.

Malheureusement Kaïs Saïed a réussi à concentrer entre ses mains un pouvoir que même Bourguiba et Ben Ali n'ont jamais réussi à concentrer entre leurs mains sachant que Bourguiba et Ben Ali n'ont jamais été des démocrates.

En plus le dictateur autocrate Kaïs Saïed n'a pas uniquement porté atteinte à l'indépendance des pouvoirs législatif et juridictionnel mais depuis son coup de force, il n'a même pas reconnu les pouvoirs législatif et juridictionnel en tant que pouvoirs en décidant de les considérer comme simples fonctions au lieu de les considérer comme des pouvoirs.

En outre, depuis son coup de force, Kaïs Saïed accumule la gestion personnelle voir même très personnelle des institutions de l'état tunisien alors qu'un la gestion moderne des organes de l'état doit être uniquement une gestion impersonnelle ce qui catégorise et classifie Kaïs Saïed dans l'héritage tunisien avant modernité.

En outre, ce qui est très prévisible, est que la fin du dictateur identitaire fanatique et fasciste mi-islamiste mi-nationaliste Kaïs Saïed sera brutale, choquante, tragique, ignoble, affreuse et hallucinante comme la fin du dictateur fanatique libyen Mouammar Kadhafi auquel Kaïs Saïed ressemble beaucoup au point qu'on peut juger que Kaïs Saïed est la version tunisienne de Mouammar Kadhafi.

Cet éternel retour à la case de départ de la dictature pure et dure chez les tunisiens, ce cercle vicieux fermé et qui se répète éternellement sans fin et où la fin est un autre début, cette situation de stagnation et de médiocrité, cette situation de réalité figée dans le temps, cette impasse sans issu crédible potentiel et possible de la dictature pure et dure, cette situation rigide de répétition éternelle où les tunisiens sont pris en otages par eux-mêmes dans une réalité médiocre, pathétique, pathologique et malsaine d'addiction et de dépendance à la dictature la plus archaïque, est le résultat de refus des tunisiens et de leur résistance pathologique et malsaine à l'intériorisation des valeurs libérales et des

notions libérales de modernité, de démocratie, de liberté, d'égalité, de laïcité, de tolérance et d'état de droit et des institutions.

Les tunisiens sont les victimes et les otages d'eux-mêmes et de personne d'autre.

L'avènement de la dictature du politicien malhonnête Kaïs Saïed, n'a pas été décidé initialement le 25 juillet 2021, mais a été décidé initialement aux élections constituintes tunisiennes d'octobre 2011 avec le vote chauviniste, identitaire et rétrograde des tunisiens qui ont voté et élu massivement les islamistes en 2011 alors que les islamistes ne sont jamais des démocrates mais ils sont les premiers ennemis de la liberté, de la tolérance et de la démocratie qualitative et réelle.

Les tunisiens ont signé lors de leur vote identitaire aux élections d'octobre 2011 la mort de la transition vers la démocratie.

Les tunisiens ont prouvé lors de leur vote identitaire aux élections d'octobre 2011 que les hérétiques sunnites tout comme leurs semblables chiïtes, sont incapable de faire naître une vraie démocratie, et ont prouvé au monde que les tunisiens ont tendance soit à créer une dictature à partir du sommet comme ça a été le cas avec Bourguiba et Ben Ali, soit à créer une dictature élective à partir du bas et des bases de la pyramide sociétal, ce qui fait que les tunisiens tout comme le reste des hérétiques sunnites et chiïtes sont l'otage par eux-mêmes de cet éternel retour à la case de départ de la dictature pure et dure, de ce cercle vicieux fermé et qui se répète de la dictature pure et dure, de cette situation de stagnation et de médiocrité de la dictature pure et dure, de cette situation de réalité figée dans le temps de la dictature pure et dure, de cette situation rigide de répétition éternelle de la dictature pure et dure, de cette impasse sans issu crédible potentiel et possible de la dictature pure et dure.

L'avènement de la dictature de Kaïs Saïed a été décidé du sommet comme avec la dictature de Bourguiba et de Ben Ali, mais a été décidé également par le vote identitaire des tunisiens par les urnes et les élections de 2019, ce qui fait que l'avènement de la dictature de Kaïs Saïed a été décidé aussi à partir du bas et des bases de la pyramide sociétal par le vote identitaire des tunisiens par les urnes et les élections de 2019, ce qui distingue la dictature élective et populaire de Kaïs Saïed de la dictature de Ben Ali, ce qui laisse à conclure de manière prévisible que le dictateur identitaire Kaïs Saïed sera plus apathique, plus autoritariste, plus brutal, plus chauviniste, plus corrompu, plus cruel, plus cynique, plus destructeur, plus étroit d'esprit, plus extrémiste, plus fasciste, plus immoral, plus injuste, plus intolérant, plus liberticide, plus macabre, plus malhonnête, plus malsain, plus malveillant, plus manipulateur, plus médiocre, plus

misérable, plus morbide, plus nuisible, plus pathétique, plus pathologique, plus pervers, plus pire, plus rigide, plus sadique, plus sinistre, plus sombre, plus sordide, plus stupide, plus toxique et plus tyrannique que le dictateur Ben Ali surtout que Kaïs Saïed est un identitaire chauviniste mi-islamiste et mi-nationaliste panarabe d'extrême droite islamiste et nationaliste panarabe, qui n'est pas mieux ni pire que les frères musulmans qu'il vient de destituer et de détroner le 25 juillet 2021.

Enfin si un état adepte du libéralisme classique comme les États-Unis d'Amérique n'assiste pas les pauvres et ceux laissés pour leur propre compte et livrés à eux même et abandonnés à leur sort mais sans assister comme l'état tunisien les plus riches, si un état adepte du socialibéralisme comme les pays scandinaves et dans une moindre mesure comme la France, assiste les pauvres et ceux laissés pour leur propre compte et livrés à eux même et abandonnés à leur sort, c'est dure et malheureux par conséquence d'observer qu'un état voyou comme l'état tunisien au lieu de faire au mieux comme les pays scandinaves et comme la France qui ont un vrai état social, et aussi au lieu de faire au pire comme les États-Unis d'Amérique qui n'assiste personne ni pauvre ni riche, cependant on trouve que cet état voyou qui est l'état tunisien, ne fait qu'assister les plus riches parmi les oligarques tunisiens sans jamais assister les pauvres, ce qui fait que les américains n'ont personne comme assisté ni pauvres ni riches, les scandinaves et les français ont seulement les pauvres comme assisté par l'état social, tandis que les tunisiens ont bizarrement et irrationnellement les riches oligarques qui sont assistés par l'état voyou tunisien, ce qui fait que quiconque veut découvrir le phénomène des riches bourgeois assistés par l'état à la place des pauvres, alors il n'a que venir en Tunisie pour faire cette étrange découverte bizarre.

Le 9 mars 2022, l'armée russe de l'air a bombardé un hôpital de maternité à Marioupol et qui est un complexe hospitalier fonctionnant à la fois comme un hôpital pour enfants et comme un service de maternité, tuant au moins trois personnes et en blessant au moins dix-sept.

Le 10 mars, le ministre des Affaires étrangères et le ministère de la Défense russes ont affirmé que le bombardement de l'hôpital était justifié par la présence de forces armées ukrainiennes, comme l'a déclaré le représentant russe à l'ONU.

La Russie de Poutine qui a déclaré que cette frappe aérienne russe était une provocation entièrement mise en scène par les ennemis de la Russie afin de maintenir le tollé public anti-russe dans le public occidental.

La Russie de Poutine qui a déclaré que cette frappe aérienne russe est une mise en scène truquée, et que les victimes étaient des actrices, qui servent par une mise en scène théâtrale truquée, la désinformation élaborée par les ennemis de la Russie, ce qui est une insulte à l'intelligence du monde libre qui observe ce crime de guerre fait par l'armée russe et par le régime criminel et nationaliste expansionniste agressif et néo-nazi d'extrême droite de Poutine.

Ce mensonge russe de désinformation est un mensonge stupide et amateur que même les sympathisants de Poutine hors la Russie trouvent une difficulté à le croire comme ils croient aveuglément à tout le reste de la propagande russe du régime fasciste et néo-nazi de Poutine.

Ce mensonge russe de désinformation est une insulte intolérable, scandaleuse et honteuse à la souffrance et à la mémoire de cette femme enceinte tuée et de son bébé tué lors de l'accouchement.

Hélas pour des individus comme moi et plusieurs autres ayant quitté le sunnisme pour une autre conviction religieuse islamique non sunnite, la majorité des tunisiens sunnites intolérants religieusement et hostiles à la liberté de conscience et au changement de croyance, suivent deux tactiques à notre égard, nous qui sommes leurs victimes et qui nous sommes la proie fragile et vulnérable de leur persécution sunnite tyrannique, ces deux tactiques ressemblent aux tactiques de régime russe de Poutine concernant cette femme enceinte victime avec son bébé de l'armée de l'air du régime criminel de Poutine qui a bombardé l'hôpital pour enfants et le service de maternité à Marioupol en Ukraine, lors de l'invasion offensive agressive injustice et injustifiable et illégitime par la Russie de Poutine contre l'Ukraine qui est une nation souveraine indépendante et ayant choisi une démocratie libérale différente de la dictature autocratique et nationaliste néo-nazie d'extrême droite de Poutine.

Les deux tactiques sont d'abord le premier tactique qui est la recherche de tout mensonge ou faux prétexte pour justifier par la majorité tunisienne sunnite intolérante la persécution et l'intolérance envers la minorité non sunnite ayant quitté le sunnisme, puis le deuxième tactique est aussi la négation et le déni de notre réalité de victimes de persécution et d'intolérance religieuse tyrannique, et durant le régime de Ben Ali la deuxième tactique de déni et de négation fonctionnait efficacement car le monde entier avait une fausse idée sur la Tunisie comme une société séculière ou sécularisée et donc tolérante, mais depuis 2011 certains étrangers commencent à ne plus croire la propagande tunisienne de déni et de négation, ce qui fait que certains étrangers

commencent depuis 2011 à nous croire quand on les parle de notre martyr d'enfer en Tunisie.

La majorité des tunisiens sunnites sont intolérants religieusement face à la liberté de conscience et de changement de religion et de changement de croyance, et ces tunisiens ne se limitent pas malheureusement aux islamistes tunisiens, mais inclut des tunisiens de gauche et des tunisiens qui se disent libéraux et des tunisiens nationalistes et d'autres tunisiens qui se revendiquent opposés aux islamistes mais qui ne diffèrent pas trop des islamistes sur le point de la position d'intolérance à l'égard de la liberté de conscience et de changement de religion et de changement de croyance.

Un juif tunisien issu d'une famille juive ne connaît jamais cette souffrance que subit toujours un individu non sunnite mais issu d'une famille sunnite.

Mais un chrétien tunisien issu d'une famille musulmane ne connaît jamais le même traitement en Tunisie comme un chrétien étranger issu d'une famille chrétienne ou comme un tunisien naturalisé d'origine étrangère.

Le problème est que si tu es issu d'une famille sunnite en Tunisie, tu n'as pas le droit ni pour l'état tunisien ni pour la société tunisienne à changer de croyance et de religion pour devenir un musulman concordiste non sunnite ou un musulman chiite ou un chrétien ou un juif ou un bouddhiste ou irrégulier déiste ou irrégulier athéiste ou autre, car l'état tunisien te persécutera de manière officieuse dans la pratique factuelle et concrète et non pas de manière officielle dans les textes pour éviter les critiques internationales et pour ne pas donner donc des preuves matérielles sur l'existence de cette politique de persécution étatique, car si cette politique reste essentiellement officieuse et dissimulée sans avoir aucune expression officielles dans les textes juridiques de manière explicite, alors ça va rester toujours difficile et compliqué de prouver avec des preuves solides, claires et précises l'existence de cette politique étatique de persécution des individus ayant quitté le sunnisme malgré qu'ils sont issus de familles sunnites, d'autre part la société tunisienne persécutera, de manière plus maximaliste que l'état tunisien, les minorités religieuses et irrégulières issus de familles sunnites, ce qui rend la vie de ces minorités précaires, une vie très difficile, très sévère, très compliqué, très cruelle, très malheureuse et qui devient comme la vie dans l'enfer.

L'état tunisien applique par exemple une politique d'exclusion méthodique et systématique de ces minorités non sunnites pour l'accès à la fonction publique lors des concours de fonction publique, mais cette exclusion reste toujours officieuse au niveau de la liste finale et définitive de réussite au concours et d'admission à la fonction

publique alors qu'officiellement aucun texte juridique tunisien ni aucune position officielle n'existe pour justifier de manière officielle et de manière déclarée, affichée et honnêtement assumée cette exclusion officieuse, et pour cacher et dissimuler avec plus de ruse cette exclusion officieuse, l'état tunisien laisse toujours des candidats appartenant à ces minorités religieuses non sunnites ou irrégieuses, la possibilité de participer aux concours de fonction publique alors que c'est toujours décidé et planifié préalablement de les exclure de la de la liste finale et définitive de réussite au concours et d'admission à la fonction publique.

En Tunisie ils sont très avides et très cupides car ils veulent tout avoir ensemble en même temps, car ils veulent d'une côté être et rester intolérants avec les minorités non sunnites issus de familles sunnites, et en même temps ils veulent s'autoproclamer toujours comme tolérants, et le pire ils veulent que le reste du monde soit débile et les considère comme étant tolérants alors qu'ils sont intolérants.

Ils veulent être intolérant dans leur pratique quotidienne tout en se faisant prendre pour des tolérants devant le reste du monde en espérant que le reste du monde continue à rester aveugle face la vraie réalité profonde de la majorité des tunisiens sunnites intolérants en voyant en eux un peuple tolérant comme le monde était aveuglé avant 2011 face à la réalité des tunisiens fanatiques, intolérants et extrémistes car avant 2011 aucune personne appartenant à ces minorités persécutés par la majorité des tunisiens sunnites intolérants ne peut espérer être cru par le monde libre qui voyait aveuglément avant 2011 dans le peuple tunisien un peuple tolérant, alors que le peuple tunisien n'était pas tolérant avant 2011 pour se transformer par magie en peuple intolérant après 2011, mais la majorité de ces tunisiens intolérants étaient plus discrets avant 2011 par peur du dictateur Ben Ali qui persécutait pour des raisons politiques ces intolérants majoritaires dans le peuple tunisien car le régime de Ben Ali était hostile aux islamistes. Malheureusement pour ces tunisiens sunnites intolérants majoritaires, est que le monde commence à ne pas croire aveuglément dans la propagande de Ben Ali sur un prétendu mythique peuple tunisien tolérant, car dès la chute de Ben Ali en 2011, le reste du monde commence à prendre conscience de la réalité réelle de la majorité des tunisiens sunnites qui sont intolérants.

Bien sûr il existe des tunisiens tolérants mais ils sont une minorité numérique et une minorité moins influente que la majorité des tunisiens sunnites qui sont très intolérants avec tout individu qui ose quitter le sunnisme, et la seule façon de se protéger est de rester toujours discret et invisible sans rien afficher ni rien déclarer pour vivre une

double vie de manière ambivalente et paradoxale et incohérente et très compliquée, et qui consiste à vivre en secret le fait de ne pas être sunnite mais laisser tout le monde continuer à croire que tu es encore toujours sunnite, car la société tunisienne impose sa logique sociétale schizo-phrène, hypocrite et malhonnête et elle ne veut pas se réformer ni changer ni se soigner de sa schizo-phrénie collective.

C'est pourquoi tout individu qui ne veut plus continuer cette double vie déprimante et faite de culpabilité imposée par la société intolérante, alors la seule façon de déclarer le fait qu'il n'est plus sunnite sans subir l'enfer est de changer de pays et de patrie et de fuir la société tunisienne et pas uniquement la Tunisie, car il faut fuir les tunisiens en Tunisie mais il faut aussi fuir la communauté tunisienne en France ou ailleurs car un tunisien qui réside en France ou au Canada ne diffère pas beaucoup en mentalité conservatrice et rigide d'un tunisien qui réside en Tunisie.

Déjà des ex-sunnites tunisiens subissent un traitement hostile même en France quand ils s'affichent honnêtement parmi le reste de la communauté tunisienne en France, donc la seule façon même parmi les tunisiens de France, est soit se taire et ne jamais déclarer le fait réel de ne plus être sunnite soit éviter tout tunisien en France pour éviter de tomber sur un tunisien qui crache sur ton visage ou qui t'insulte vulgairement et gratuitement ou qui te gifle ou qui t'agresse physiquement de façon plus extrême ou qui te discrimine en silence en t'écartant de toute ses attitudes utiles ou bienveillantes comme s'il se venge silencieusement et discrètement de toi car tu viens de tuer son père ou sa mère ou sa famille, alors que tu n'as fait de mal à personne en étant non sunnite.

Enfin, il existe un inversement de rôle de la part de nombreux tunisiens intolérants où la victime devient coupable et où le coupable devient victime, ce qui témoigne de perversion narcissique de la part de ces tunisiens intolérants, ce qui fait toujours que la seule solution est d'éviter au maximum tout contact avec eux car ils ne vont jamais changer ni se réformer ni faire de l'autocritique ni écouter vraiment et comprendre vraiment aucune critique extérieure à leur attitude intolérante intolérable, et puisqu'ils vont rester intolérants alors vaut mieux les éviter pour sortir de leur impasse dans laquelle ils sont figés et veulent te prendre en otage à leur mentalité rigide et conservatrice d'intolérance à la liberté de conscience et à la liberté de changement de croyance.

Parmi les réactions quotidiennes et très banales d'intolérance religieuse de la part de nombreux sunnites tunisiens fanatiques qu'ils soient islamistes ou non islamistes, quand

ils sont face à un individu non sunnite issu d'une famille sunnite, est de poser cette fameuse question pourquoi tu as quitté le sunnisme et quels sont tes arguments pour ça. Mais il faut faire attention car ici ils ne posent pas cette question par curiosité et pour comprendre ta démarche intellectuelle et tes arguments contre le sunnisme, mais ils posent cette question comme une expression interrogative au mode interrogatif pour dénoncer et culpabiliser ton attitude et non pas pour se questionner vraiment et honnêtement, et donc si tu finis par répondre à cette question, en présentant des analyses et des arguments, on ne vous écoutera jamais et même si on va vous écouter par les oreilles, on vous écoutera jamais par le cerveau et ça sera un dialogue de sourds sans aucune écoute active et sans aucune possibilité de se faire comprendre comme si tu parles avec eux en langue étrangère et inconnue qu'ils ignorent et qu'ils ne parlent pas comme si tu parles chinois avec un japonais qui ne parle pas du chinois et le pire à chaque mot de ta réponse les réactions violentes ou hostiles et haineuses dans sa forme la plus imprévisible et la plus surréaliste seront une constante de comportement de celui qui pose une question et ne veut pas entendre la réponse.

En plus les réactions de ces sunnites tunisiens fanatiques sont généralement les mêmes : soit ils prennent tout individu ayant quitté le sunnisme pour un inculte et un voyou sans instruction ni culture même si les faits font penser au contraire car généralement et le plus souvent les individus ayant quitté le sunnisme sont fréquemment très cultivé en culture générale, et ils ont un bon niveau d'instruction et des compétences académiques universitaires, et ils ont même une connaissance approfondie de la religion hérétique sunnite beaucoup plus que de nombreux sunnites qui les persécutent.

Autre méthode très utilisé par les sunnites fanatiques pour stigmatiser et discréditer tout individu ayant quitté le sunnisme, est d'accuser systématiquement tout individu qui ose quitter le sunnisme d'accusations de troubles mentaux pour lui coller des qualifications comme le malade mental, le psychopathe, le fou et d'autres qualifications parachutés arbitrairement pour faire penser que personne de raisonnable n'ose quitter le sunnisme et si une personne le fait alors il n'est pas raisonnable, alors que souvent les psychopathes et les malades mentaux sont fréquemment ceux qui appartiennent aux camp des sunnites fanatiques car généralement parmi les islamistes et les autres sunnites ayant un certain fanatisme religieux, il existe toujours un grand nombre de personnes ayant des problèmes de santé mentale et non pas l'inverse.

Aussi il existe un autre comportement fréquent chez le camp des sunnites fanatiques pour discréditer tout individu ayant quitté le sunnisme et ceci à travers le fait de

l'accuser d'être un espion au service d'un service secret qui conspire contre le sunnisme et les sunnites.

Ensuite, il existe une autre accusation aussi très fréquente pour la coller à tout individu ayant quitté le sunnisme en l'accusant d'être un libertin de morale sexuelle dissolue qui ne veut que vivre comme un pure animal en plein nature sauvage pour ne pas vivre que pour manger et faire le sexe, alors que ceux qui quittent le sunnisme sont tout à fait l'opposé et ont généralement une morale presque puritaine par rapport aux sunnites fanatiques qui ont tendance à cette accusation et c'est d'ailleurs l'inverse qui est vrai car souvent ces sont des nombreux sunnites fanatiques qui ont une vie sexuelle dissolue et vivent comme des pervers et comme des délinquants sexuels surtout que dans le sunnisme en tant que religion à travers ses deux livres hérétiques qui sont le Coran hérétique, falsifié et non canonique et la Sunna hérétique et falsifiée, où il existent de nombreux passages et textes dans ces deux livres hérétiques et falsifiés, qui font la promotion d'une sexualité dissolue et impulsive à tendance bestiale et pervertie sans oublier que le paradis hérétique sunnite tel que décrit dans ces deux livres hérétiques et falsifiés, est un paradis libertin et bestial et non pas pour les âmes et les esprits comme un paradis céleste et transcendant doit l'être, mais c'est un paradis de luxure sexuelle et de perversion sexuelle qui tourne qu'autour d'une obsession exagérée et à tendance bestiale et même pas humaine pour le sexe sans oublier que la charia hérétique sunnite qui autorise une forme de mariage à durée courte et déterminé contre un prix payé pour la femme après consommation de mariage et ce mariage sunnite à durée déterminée prendra fin avec la fin de sa durée déterminée sans même besoin de divorce, et il existe dans le sunnisme d'autres pratiques autorisées par la charia hérétique sunnite dans les textes des deux livres sunnites hérétiques et falsifiés, comme les pratiques de la polygamie, de la possession d'esclaves sexuelles, et de l'autorisation d'exploitation sexuelle des personnes selon certaines circonstances réglementés par la charia hérétique sunnite comme les captifs de la guerre faite par les sunnites.

Ensuite, il existe une autre accusation de la part des fanatiques sunnites tunisiens intolérants pour discréditer tout individu ayant quitté le sunnisme et qui consiste à le prendre pour une personne victime de magie noire ou de possession démoniaque par un mauvais esprit appelé le génie et que pour lui faire retourner au sunnisme, il faut lui forcer à subir un rituel d'exorcisme pour faire sortir le démon de son corps ou pour annuler les effets de la magie noire.

Ensuite, il existe une autre accusation pour discréditer tout individu ayant quitté le sunnisme et qui consiste à l'accuser de vouloir obtenir un visa ou le droit d'asile et le statut de réfugié pour un pays riche.

Ensuite, il existe une autre accusation pour discréditer tout individu ayant quitté le sunnisme et qui consiste à l'accuser de vouloir marcher contre courant et vouloir se distinguer de la masse ou du troupeau juste par le besoin de faire l'intéressant par sa singularité originale et atypique par rapport aux autres pour se démarquer de tout le monde et se sentir spécial et particulier comme si tout individu issu de famille sunnite et ayant quitté le sunnisme ne fait que faire une mise en scène théâtrale et un simple jeu de rôles.

Malheureusement, il existe une autre accusation pour discréditer tout individu ayant quitté le sunnisme et qui consiste à le prendre pour un vendu qui reçoit de l'argent d'une source inconnue de conspiration mondiale pour servir son agenda secrète contre le sunnisme, et on te donneras parfois même des chiffres sur l'argent que tu reçois souvent en devise sur ton compte bancaire et qui fais de toi un individu riche même si tu es en situation de précarité matérielle et même si tu ne possède aucun compte bancaire.

Toutes ces accusations gratuites, exagérées, surréalistes et sans aucun fondement ni justifications, sont toujours animées par un esprit d'intolérance religieuse et d'incapacité à reconnaître le droit et la liberté d'un individu de choisir librement sa religion ou sa croyance car pour ces sunnites fanatiques la seule liberté est la liberté d'être un sunnite surtout si tu es déjà né dans une famille sunnite ce qui sera une raison de plus selon ces sunnites fanatiques et intolérants pour que ta seule liberté soit uniquement la liberté d'être sunnite.

Enfin, malgré que tu ne force personne à quitter le sunnisme, ces sunnites fanatiques et intolérants tentent toujours de te forcer à réintégrer le sunnisme mais ils ignorent que forcer quelqu'un sur une chose ne fait que repousser et éloigner cet individu encore beaucoup plus de cette chose.

Malheureusement les tunisiens sont les victimes et les otages de leurs propres choix et d'eux-mêmes et de personne d'autre qu'eux-mêmes car les tunisiens refusent d'opérer toute autocritique honnête et transparente afin de diagnostiquer leurs propres défauts puis se réformer.

Ces défauts collectifs des tunisiens ne sont pas le produit de génétique ni d'appartenance innée à une race ni un destin fatal impossible de changer, mais ces défauts collectifs sont le fruit et le pur produit direct de choix collectifs volontaires et de la culture générale

changeable des tunisiens, et cette culture tunisienne peut être modifiée et réformée si seulement les tunisiens font vraiment de l'autocritique avec modestie et avec humilité sans aucune arrogance ni orgueil.

En tant que tunisien qui aime son pays la Tunisie, j'espère qu'un jour je vais pouvoir vivre dans une Tunisie laïque, libérale, progressiste, démocratique, humaniste, tolérante et cosmopolite.

Mais la Tunisie ne sera jamais une démocratie tant que l'État tunisien n'est pas un état laïc et tant que le peuple tunisien n'est pas libéral dans sa majorité.

Tant que l'État tunisien dispose d'une religion d'État et ne sépare pas la religion de l'État, la Tunisie ne sera jamais une démocratie.

Tant que le peuple tunisien restera conservateur dans sa majorité, la Tunisie ne sera jamais une démocratie.

Pour démocratiser et pour libéraliser la Tunisie, il faut deux choses interdépendantes et impératives : un état laïc et un peuple libéral dans sa majorité.

Entre 2011 et 2021, la Tunisie n'était pas une vraie démocratie mais c'était une démocrature c'est-à-dire une dictature aux apparences trompeuses de démocratie sans pourtant être une vraie démocratie.

Entre 2011 et 2021, la Tunisie n'était pas en phase de transition démocratique ni de transition vers la démocratie ni même de transition vers la transition démocratique, pour la simple raison que les tunisiens ne sont pas démocrates, et c'est impossible de se diriger vers une démocratie sans des démocrates pour le faire.

Depuis le 25 juillet 2021, la Tunisie est passée d'une démocrature à une dictature pure et simple sans souci de sauver les apparences trompeuses de décor et de façade comme c'était le cas entre 2011 et 2021.

La Tunisie n'a jamais été une démocratie entre 2011 et 2021, tout comme la Tunisie n'a jamais été un état de droit et des institutions entre 1956 et 2021 durant toute son histoire moderne, tout comme la Tunisie est malheureusement un état voyou, corrompu et mafieux de république bananière, et qui n'a jamais pu réincarner la conception moderne légaliste rationnelle impersonnelle de l'état car la Tunisie réincarne la conception avant modernité même sous Habib Bourguiba car l'état tunisien est un état schizophrénique qui est resté un état avant modernité malgré le décor moderniste de façade et cet état tunisien schizophrénique est resté rempli d'ambivalences, d'incohérences, de paradoxes et de contradictions et qui te donne une chose par la main droite pour la prendre par la main gauche.

Les tunisiens sont encore courbés sous le joug de la résignation et du fatalisme.

Ils n'ont pas développé une raison rationnelle et critique capable de les émanciper de cette culture de soumission et de passivité.

Malheureusement les tunisiens préfèrent rester les esclaves passifs de la notion hérétique sunnite du destin.

La fausse démocratie formelle et formaliste ainsi qu'illusoire de décor et de façade qui a duré entre 2011 et 2021, était comme une démocratie sans démocrates puisque les tunisiens de toutes les orientations politiques et idéologiques n'ont jamais intériorisé honnêtement l'âme démocratique.

La Tunisie est aussi une république sans républicains et sans idéal républicain même sous Habib Bourguiba.

Enfin le 25 juillet 2021, la Tunisie est passée d'une dictature d'un groupe collectif d'individus à une dictature d'un seul individu mais la Tunisie n'était jamais une démocratie entre 2011 et 2021.

La république de Weimar est le nom donné par les historiens au régime allemand en place de 1919 à 1933.

La Tunisie entre 2011 et 2021, était comme la république de Weimar.

Et on sait tous que la république de Weimar était une démocratie sans démocrates et une république sans républicains.

Tout adepte d'une religion qui s'offre comme un guerrier qui combat pour le dieu de cette religion, ne fait que prouver que son dieu est un dieu faible et impuissant car incapable de combattre et de se défendre directement par soi-même et a donc besoin d'un être humain pour combattre à sa place.

Que ce guerrier promeut une guerre sainte nommée la croisade ou nommé le djihad, ou ayant un autre nom, le résultat final est toujours le même et qui consiste à prouver que le dieu pour lequel ce guerrier religieux combat est un dieu faible qui a besoin d'un être humain faible, fragile, vulnérable, impur, imparfait et limité pour combattre à la place de ce dieu.

Moi personnellement en tant que musulman concordiste, même si un jour mon dieu me parle en personne pour me demander de combattre pour lui, je lui répondrais tu es un dieu perfectionné, puissant et supérieur alors en quoi un être humain sans perfection, faible et inférieur comme moi, peut remplacer un dieu comme toi, et si tu as besoin que quelqu'un combat à ta place pour te défendre alors ceci prouve que tu n'es pas donc un

dieu ou sois toi-même qui combat pour toi par toi-même pour me prouver que tu es un vrai dieu et non pas un faux dieu.

Et puisque mon dieu est rationaliste, alors je pense qu'il ne va jamais penser pouvoir demander à personne autre que lui de combattre pour lui défendre et donc il n'aura pas besoin que cette conversation soit engagé entre moi et lui car il le sait déjà d'avance par son rationalisme divin plus perfectionné que mon rationalisme humain limité, que lui en tant que dieu il n'a pas besoin de personne pour lui défendre car un vrai dieu se défend toujours tout seul par soi-même.

Enfin, un vrai Dieu n'a même pas besoin de se défendre de rien et de personne car un vrai dieu ne peut pas être menacé ni attaqué d'aucune force et de personne dans cette existence sinon dieu ne sera pas dieu car personne ne peut menacer ni s'attaquer à Dieu pour la simple raison que Dieu est transcendant, intouchable, inattaquable, impénétrable, inaccessible, inabordable et immunisé.

L'extrême droite suprématiste blanche ou judéo-chrétienne prétend s'attaquer à l'islamisme et non pas aux musulmans, mais cette même extrême droite continue à stigmatiser et à considérer les individus originaires de communautés musulmanes comme des islamistes même si ces individus ont quitté l'islam et qu'ils ont adhéré à d'autres religions ou qu'ils sont devenus irrégieux, ce qui fait que cette extrême droite ne s'attaque pas à l'islamisme en tant qu'idéologie mais s'attaque aux musulmans en tant que race ou ethnie même s'il n'existe pas de race islamique ni d'ethnie islamique, ce qui fait que pour cette extrême droite suprématiste blanche ou judéo-chrétienne, un individu non musulman mais originaire d'une famille musulmane est traité comme un islamiste sans respect ni considération de la position de cet individu qui n'est même plus musulman, alors qu'un individu issu d'une communauté ethnique européenne et de race européenne, est traité comme un non islamiste même si cet individu s'est converti à la religion islamique sunnite ou chiïte puis à l'idéologie islamiste et que cet individu est devenu islamiste.

Cette incohérence de l'extrême droite raciale, prouve que le problème de cette extrême droite n'est pas l'islamisme sunnite ou l'islamisme chiïte mais c'est encore la race et l'appartenance ethnique, mais cette extrême droite se dissimule derrière une position hostile à l'idéologie islamiste pour cacher la réalité profonde et la nature réelle de sa position qui n'est pas une position intellectuelle ou socioculturelle contre une idéologie islamiste, mais c'est toujours une position raciale raciste contre une race.

Ce qui fait que cette extrême droite ne voit pas l'islamisme comme une idéologie ni comme une culture mais cette extrême droite voit l'islamisme comme une race et comme une appartenance ethnique.

Mais il n'existe pas de race islamique ni d'ethnie islamique car l'islam n'a jamais été une race ni une ethnie ni une nation.

Marine Le Pen et Éric Zemmour par exemple n'ont pas un problème avec l'islamisme en tant qu'idéologie ou en tant que culture comme ils osent le prétendre, mais ils ont un problème avec les musulmans sur un fondement racial et ethnique, ce qui fait par exemple que le grand nombre des individus originaires de l'Afrique du Nord qui sont convertis au catholicisme sont mis dans le même sac que Tariq Ramadan l'islamiste fasciste, car le problème de cette extrême droite reste toujours des fantasmes morbides de race et d'ethnie.

Enfin cette extrême droite n'est pas crédible ni impartial ni objectif car elle est sélective dans ses critiques contre l'idéologie islamiste pour des motifs purement raciaux et ethniques, et non pas pour des motifs éthiques ni intellectuels, car cette extrême droite nage sur les critiques faites par les intellectuels académiques sur l'islamisme comme la violence répandue dans les sourates médinoises du Coran hérétique et non canonique, mais cette extrême droite n'ose jamais entendre les mêmes critiques adressés par les mêmes intellectuels contre la violence répandue dans d'autres religions comme c'est le cas surtout dans l'Ancien Testament chrétien, car cette extrême droite ne possède pas une honnêteté intellectuelle crédible, mais elle a uniquement un problème avec les musulmans en tant que race ou groupe ethnique, mais pour cacher, camoufler et dissimuler la nature raciale et ethnique de leur hostilité contre les musulmans, ils se font passer pour une position hostile à l'islamisme en tant qu'idéologie intellectuelle et culturelle alors que leur vraie hostilité est avec les musulmans en tant que race et groupe ethnique, ce qui explique pourquoi les individus d'origine communautaire islamique mais qui ont quitté l'islam, sont toujours mis dans le même sac avec les personnes qui sont restés musulmans sunnites et chiites ce qui est rarement le cas pour une personne d'origine raciale européenne et qui s'est converti en islam sunnite ou chiite puis à l'islamisme.

La gauche a perdu volontairement et intentionnellement son rôle émancipateur.

La gauche n'est plus une gauche émancipatrice au service de la prolétariat ni des plus pauvres ni des marginaux, mais nombreux gauchistes sont devenus apathiques,